

## Club des utilisateurs Apogée

Jeudi 25 novembre 2010

- compte-rendu -



## TABLE DES MATIERES

<b>OUVERTURE DE LA JOURNEE .....</b>	<b>3</b>
<b>ACTUALITES AUTOUR D’APOGEE (ECHANGES INTERACTIFS AVEC LA SALLE) .....</b>	<b>5</b>
I.    L’actualité des métiers de la formation et de la vie étudiante .....	5
1.    L’insertion professionnelle.....	5
2.    Catalogue des formations métiers .....	5
3.    Services numériques .....	6
II.   L’actualité logicielle et accompagnement.....	8
1.    Introduction .....	8
2.    Bilan de l’exploitation du paiement en trois fois (P3F) .....	9
3.    Les évolutions majeures en cours .....	13
4.    Le Référentiel de l’Offre de Formation (ROF) .....	18
5.    L’accompagnement du produit ROF.....	26
6.    Actualité logicielle: perspectives 2011 .....	28
7.    Evolutions technologiques .....	31
<b>PARTAGE D’EXPERIENCES (ECHANGES INTERACTIFS AVEC LA SALLE) .....</b>	<b>33</b>
I.    Diffusion et valorisation de l’offre de formation : la réponse du Référentiel de l’Offre de Formation.....	33
1.    Bref état des lieux de la gestion de l’offre de formation.....	33
2.    L’émergence de la solution ROF .....	34
3.    Craintes et difficultés .....	34
II.   Développement de l’usage des services numériques dans les établissements : l’expérience d’une utilisation massive .....	39
1.    Introduction .....	39
2.    IA-Primo .....	39
3.    IP-Web .....	42
III.  Bureau d’aide à l’insertion professionnelle : une intégration réussie de l’outil PStage .....	45
1.    PStage : le contexte de l’application .....	45
2.    L’implantation de PStage.....	45
3.    Les fonctionnalités de PStage .....	46
4.    Propositions d’évolutions.....	47



## **Ouverture de la journée**

**Christian MICHAU**  
**Directeur par intérim, Amue**

Bonjour à tous. Pour ceux qui ne me connaissent pas, j'assure l'intérim de la direction de l'Amue jusqu'à l'arrivée de Claude RONCERAY au début de l'année 2011. Il s'agit aujourd'hui de la troisième réunion du Club Utilisateurs Apogée.

En introduction, je souhaite tout d'abord vous souhaiter la bienvenue et rappeler les orientations de l'Amue en matière de systèmes d'information concernant les services de la scolarité et de la vie de l'étudiant. Comme vous le savez, nous avons inscrit dans notre feuille de route le chantier de rénovation du logiciel Apogée qui commence à dater un peu. Nous nous sommes rendu compte, avec la mise en place du système LMD, que le logiciel n'était plus assez souple pour s'adapter aux évolutions en cours. Nous devons donc anticiper la question du renouvellement d'Apogée. Il s'agira en effet d'un chantier relativement long, qui doit tenir compte à la fois de vos utilisations et du temps de construction et de déploiement d'un nouvel outil. La démarche que nous nous proposons d'adopter consistera d'abord à poursuivre la réflexion méthodologique en réponse aux questions que vous vous posez sur Apogée. Nous situons-nous dans une démarche similaire à celle que nous avons choisie pour les finances et la gestion RH, avec la construction d'une souche unique paramétrable et adaptable dans chaque établissement ? Compte tenu du fait qu'il s'agit d'une application « cœur de métier », il est peut-être opportun de se préparer à une pluralité d'offres logicielles, le contexte étant favorable à cette pluralité. Dans tous les cas, comment envisager l'élaboration de ce projet ? En l'état actuel, deux établissements – le CNAM et Paris 6 – ont déjà conduit chacun un projet pour construire une solution de scolarité. Ces projets ont dû tenir compte d'environnements différents, notamment les parts relatives occupées par la formation continue et par la formation initiale dans chaque établissement. Nous souhaitons maintenant examiner de quelle façon ces projets ont été mis en œuvre, quels périmètres ils couvrent et quels sont les atouts des solutions déjà développées. Ce travail de réflexion devrait nous permettre de décider si ces expériences peuvent constituer le point de départ d'actions plus collectives dans le cadre de l'Amue.

Tel est le chantier que nous nous proposons de mener avec vous au cours de l'année 2011, avec toutes les questions méthodologiques que cela pose en termes de choix d'un ou plusieurs éditeurs, de solutions d'intégration et d'organisation de projet. Il s'agit d'un projet à moyen terme, qui doit s'étaler sur plusieurs années. Il est d'ores et déjà inscrit dans la programmation budgétaire de l'Amue et sera inscrit dans le projet quadriennal de l'Agence, en cours de préparation. Naturellement, nous souhaitons que tous les acteurs soient associés à ce chantier, que les établissements participent avec nous à ce travail d'étude. Il s'agit en effet d'une construction pour vous, à votre service. Nous avons prévu d'y associer nos collègues de Cocktail, qui envisagent de leur côté l'aménagement de la solution Scolarix. Notre travail consistera aujourd'hui à analyser vos besoins ainsi que les solutions existantes, à partir desquels chacun pourra faire ses choix pour organiser les évolutions à venir.

Le deuxième point que nous aurons à discuter au cours de cette journée concerne le projet de Référentiel de l'Offre de Formation (ROF). La construction du logiciel arrive aujourd'hui à son terme et nous allons le mettre en place au début de l'année 2011 sur un site pilote. Avec ROF, nous avons fait le choix d'un produit séparé et distinct d'Apogée, même si les deux logiciels présentent à



l'évidence certaines proximités. Nous souhaitons en faire une solution débrayable d'Apogée, que nous pourrions proposer aux établissements quel que soit le logiciel de scolarité qu'ils utilisent. Cela signifie notamment que le déploiement de ce produit sera organisé selon les modalités habituelles, avec un accompagnement spécifique, et que ROF sera facturé aux établissements selon le modèle financier qui a été adopté le 24 novembre dernier.

Au cours de la période de transition, Apogée continuera à évoluer. Nous rechercherons les meilleurs compromis, à la fois pour dégager les ressources nécessaires à son remplacement et pour adapter l'outil aux évolutions réglementaires. Ainsi, commencerons-nous prochainement à réduire les aménagements non indispensables d'Apogée afin de mobiliser les ressources à la préparation du nouvel outil.

Le Club Utilisateurs constitue un outil important que nous souhaitons développer afin de permettre aux établissements de participer aux évolutions logicielles de l'Amue. C'est autour d'Apogée que nous avons aménagé ce cadre de réflexion, qui consiste en un dispositif important d'échange, d'expression et de recueil des besoins, et j'espère que cette troisième édition sera aussi fructueuse que les précédentes. Je vous souhaite une bonne journée de travail.



## **Actualités autour d'Apogée (échanges interactifs avec la salle)**

**Alain PHILIPONA, responsable du pôle formation-vie de l'étudiant, département édition intégration, Amue**

Je vous propose de démarrer cette journée par un volet « métiers » afin de vous présenter un certain nombre d'axes de réflexion et de travaux touchant à cette problématique et à son évolution dans le cadre du plan d'activités 2011.

### **I. L'actualité des métiers de la formation et de la vie étudiante**

**Sylvie de FRESNOYE, chargée de domaine formation-vie de l'étudiant, département services, Amue**

#### **1. L'insertion professionnelle**

Dans la continuité du séminaire « BAIP et paysage universitaire » organisé en novembre 2009, au cours duquel nous avons abordé quelques dispositifs et typologies organisationnelles et fonctionnelles, je vous informe que tous les comptes rendus et toutes les interventions sont à votre disposition sur le site de l'Amue, dans la rubrique « formation des étudiants ». Nous nous étions ensuite retrouvés lors du séminaire « Portefeuilles et insertion des étudiants » en mars 2010, au cours duquel nous vous avons présenté le PEC, le carnet de route et le e-portfolio, et vous trouverez également sur le site le compte rendu de la journée avec les différents supports qui avaient été projetés. Le PEC (Portefeuille d'Expériences et de Compétences numériques), maintenant développé dans 20 établissements, propose aux étudiants un outil en libre accès sur l'ENT de l'université pour mettre en place leurs stages, leurs formations et valoriser leurs compétences tout au long de leurs cursus.

Je vous informe également de la prochaine tenue, au cours des deux premiers trimestres 2011, d'un séminaire sur « L'insertion professionnelle sous l'angle des compétences », dont le programme reste encore à définir, avec tous les acteurs de l'insertion professionnelle, tels que les SCUIO, les maisons de la réussite, les services de la formation continue, les services de scolarité, ainsi que les collectivités locales et les entreprises. Nous tenterons à cette occasion de mettre en place des échanges fructueux afin de mutualiser les expériences sur le terrain et d'avancer dans le domaine de l'insertion professionnelle.

Nous envisageons aussi, à la suite du portage national, de développer des actions en région et de développer le dialogue entre tous les acteurs (étudiants, enseignants, entreprises et partenaires extérieurs) en nous appuyant sur les structures existantes, développées par les universités.

#### **2. Catalogue des formations métiers**

Parmi les formations existantes, nous vous informons de la tenue prochaine des sessions suivantes :

- **« Directeurs de services de formation continue »**  
D'une durée de neuf jours, cette formation aura lieu au cours du dernier trimestre 2011. Elle couvrira les différents aspects de la fonction : l'aspect institutionnel ; la fonction de gestion ; la reprise d'études ; enfin, le rôle de manager.



- **« Les cadres des services de la formation continue »**  
D'une durée de sept jours, cette formation aborde d'une manière plus pratique tous les aspects de la fonction, tels que le pilotage et l'activité de formation continue, le management des ressources humaines, les principales missions dans un service FC et des focus sur quelques bonnes pratiques.
- **« Exercer la fonction de VP CEVU »**  
La prochaine session aura lieu en septembre 2011 et abordera les thèmes de l'offre de formation, de l'évaluation, de l'étudiant à l'université et dans son écosystème.
- **« Les missions des directeurs et responsables universitaires de l'orientation et de l'insertion professionnelle »**  
La prochaine session aura lieu à la fin de l'année 2011. Elle se concentrera sur différents thèmes : les paysages, les publics et les outils ; la professionnalisation avec les actions et les partenaires ; la stratégie organisationnelle ; le suivi et l'évaluation ; la communication et les outils numériques.

En ce qui concerne les formations à venir, nous vous proposerons prochainement :

- **Une formation pour les responsables des services scolarité, d'une durée de trois à quatre jours**  
Actuellement à l'étude, elle sera développée à partir de vos suggestions, sur des questions telles que les périmètres et les acteurs des services scolarité, mais aussi sur des échanges de bonnes pratiques, une mutualisation des actions et des outils et sur la e-scolarité. Nous souhaiterions la mettre en place à partir de mars 2011.
- **Une formation sur l'impact du numérique dans l'université LRU**  
Cette formation offrira un panorama sur les thèmes suivants : la gestion des systèmes d'information ; la place des VP CEVU et des services TICE ; la traduction de l'offre de formation en numérique ; le parcours de l'étudiant ; les outils numériques d'accueil ; l'aide à l'insertion professionnelle.

### 3. Services numériques

Nous vous informons de la mise à jour du Guide scolarité sous l'angle des TICE, qui est accessible sur le site de l'Amue, dans la rubrique suivante : <http://www.amue.fr/formation-vie-de-letudiant/metier/vademecum-de-la-scolarite/offre-de-formation/lanalyse-prealable-de-loffre-de-formation-en-cours/>

Par ailleurs, des réflexions ont été engagées sur les outils et pratiques repérés dans les établissements. Elles aboutiront prochainement à l'élaboration de grilles d'analyse et de micro-dossiers qui seront mis en ligne sur le site de l'Amue. A la suite de la formation consacrée au numérique, nous mettrons en place une plate-forme d'échanges afin de mutualiser les expériences recueillies de la part de toutes les universités qui auront répondu présentes à nos sollicitations.

**Alain PHILIPONA**

Nous vous proposons au cours de cette réunion du Club Utilisateurs, qui est avant tout le vôtre, un mode d'échange qui permette à chacun de s'exprimer et de débattre à la suite de chaque



intervention. Notre rôle consiste à vous apporter des informations et des perspectives, mais c'est de votre participation que dépendra la qualité de cette journée. Je vous invite donc dès maintenant à prendre la parole.

### **De la salle**

Je souhaiterais avoir quelques précisions concernant l'outil de valorisation des parcours de formation (le PEC, le carnet de route, le e-portfolio). En quoi consiste-t-il exactement ?

### **Sylvie de FRESNOYE**

Il s'agit d'un outil qui sert à l'étudiant tout au long de son cursus. Il prend la forme d'un dossier dans lequel l'étudiant entre les informations relatives à son parcours de façon à valoriser ce qu'il a mis en place. Vous trouverez une information sur le PEC sur le site de l'Amue, sous le domaine « formation-vie de l'étudiant », à la rubrique « publications », avec un lien vers le site PEC. Pour l'instant, 20 établissements l'ont mis en place.

### **De la salle**

Il s'agit donc bien d'un outil exclusivement dévolu à l'étudiant.

### **Sylvie de FRESNOYE**

Tout à fait.

### **De la salle**

A quoi correspond le carnet de route ?

### **Sylvie de FRESNOYE**

Il se présente sous la forme d'un classeur, que l'étudiant pourra gérer comme un journal de bord en y entrant aussi bien le détail de sa formation que ses expériences acquises à l'extérieur de l'université (stages, pratiques en milieu associatif, etc.). Ce carnet lui permettra au bout de quelques années de dégager ses compétences et les orientations de sa vie universitaire. Vous trouverez également une information plus détaillée à ce sujet sur le site de l'Amue.

### **Alain PHILIPONA**

Avez-vous d'autres questions concernant le programme des formations proposé par le département de services en 2011, notamment pour les responsables de la scolarité ?



**Sylvie de FRESNOYE**

Je vous informe à ce sujet que les offres de formation sont disponibles sur le site de l'Amue un mois à l'avance.

**De la salle**

Justement, quel est l'esprit du programme de formation que vous proposerez pour les responsables de scolarité ?

**Sylvie de FRESNOYE**

Il s'agira principalement de mettre en place un échange autour des bonnes pratiques. Une partie théorique abordera les données législatives ou d'encadrement, le portrait institutionnel de votre fonction et les échanges porteront sur les outils développés dans certaines universités. L'aspect pratique peut avoir une valeur thérapeutique dans la mesure où certaines problématiques sont partagées par nombre d'entre nous. Nous nous appuyerons dans ce but sur le *vade-mecum* de l'université, que je vous invite à consulter sur le site de l'Amue, avec ses volets TICE, communication, relations avec les étudiants, etc. Nous sommes très à l'écoute de vos attentes, donc n'hésitez pas à nous contacter par email ([sylvie.defresnoye@amue.fr](mailto:sylvie.defresnoye@amue.fr)) ou à nous téléphoner pour nous faire part de vos idées. Ces formations sont enrichies chaque année à l'issue des évaluations.

**Alain PHILIPONA**

Notre journée se partage en trois temps. Après ce premier volet dévolu à l'actualité des métiers, et avant de consacrer l'après-midi à des retours d'expériences et à des partages de problématiques autour de la formation et de la scolarité, nous allons aborder maintenant l'actualité logicielle autour d'Apogée. Nous avons prévu un certain nombre d'items, autour desquels nous souhaitons engager la discussion avec vous à l'issue de chaque présentation.

## **II. L'actualité logicielle et accompagnement**

### **1. Introduction**

**Alain PHILIPONA, responsable du pôle formation-vie de l'étudiant, département édition intégration, Amue**

Concernant le volet « outils », nous avons prévu d'aborder plusieurs sujets :

- **Le bilan de l'exploitation du paiement en trois fois (P3F)**  
En adéquation avec la réglementation qui impose aux établissements depuis la dernière rentrée universitaire de proposer un paiement en trois fois lors de l'inscription, Apogée a connu certaines évolutions. Nous avons donc souhaité faire un bilan des utilisations de ce nouvel outil.
- **Les évolutions majeures en cours**  
Il s'agit essentiellement de la réforme de la première année PACES et des évolutions en cours du module PStage.



- **Le Référentiel de l'Offre de Formation (ROF)**  
Nous représenterons le périmètre de l'outil, le calendrier de sa mise en place et son accompagnement.
- **Les perspectives pour Apogée en 2011**  
Ces perspectives figurent dans la feuille de route.
- **Les évolutions technologiques**  
Elles intéresseront plus particulièrement les profils techniques.
- **En conclusion, un calendrier prévisionnel des différents lots Apogée et ROF.**

Chaque item sera suivi d'une séance de questions.

## **2. Bilan de l'exploitation du paiement en trois fois (P3F)**

**Joëlle LENOIR-PARQUET, expert fonctionnel, Amue**

Je vous propose un court retour sur l'exploitation du P3F à partir des résultats d'une enquête réalisée à la mi-octobre 2010 auprès de 91 établissements Apogée. Parmi les 50 établissements qui ont répondu, 41 ont mis en place le P3F et 9 ne l'ont pas proposé à leurs étudiants ou l'ont géré en dehors d'Apogée. Les premiers ont largement communiqué avec les étudiants à ce sujet par voie d'affichage ou à travers le web.

Trois modalités de paiement en trois fois ont été proposées, avec des combinaisons variables selon les établissements.

- 19 % des établissements n'ont proposé que le paiement par prélèvement automatique en présentiel.
- 15 % des établissements ont proposé toutes les modalités.
- 27 % des établissements n'ont proposé que le paiement par carte bancaire, pour les primo comme pour les réinscriptions.
- 17 % des établissements n'ont proposé que le paiement par carte bancaire et uniquement pour les réinscriptions.
- 22 % des établissements ont proposé le paiement par prélèvement automatique en présentiel et par carte bancaire, uniquement pour les réinscriptions.

En moyenne, 11 % des étudiants éligibles (soit 841 étudiants) et 7,9 % des étudiants inscrits ont opté pour le P3F dans les établissements qui l'ont proposé, des chiffres relativement faibles mais avec des variations importantes (de 5 à 2 568 étudiants) selon les établissements. Il faut rappeler que ce mode de paiement était proposé pour la première fois cette année.

Les critères d'éligibilité ont varié d'un établissement à un autre.

- Le montant à partir duquel le P3F pouvait être proposé s'est situé en moyenne à 162 euros (avec des variations de 50 à 375 euros).
- La période d'inscription au cours de laquelle le P3F était possible s'achevait en général au 15 octobre.



- En ce qui concerne le champ des formations ouvertes au P3F, 48 % des sites ont proposé ce mode de paiement pour toutes les formations, tandis que 40 % l'ont limité aux diplômes nationaux et 12 % ne l'ont proposé que pour quelques formations (essentiellement en LMD).

Peu d'incidents liés au P3F ont été signalés à la mi-octobre : la moitié des établissements ont rencontré moins de 3 % d'incidents et pour 80 % des établissements, moins de 5 % d'incidents ont été enregistrés. La moitié de ces incidents de paiement étaient liés à une date de carte bancaire dépassée ou à un solde insuffisant.

Mais peut-être avez-vous d'autres expériences à partager ?

### **De la salle**

Nous avons rencontré un certain nombre d'incidents avec Paybox, que nous avons fini par contacter et qui nous a informés qu'au cours des deuxième et troisième versements, il faisait un appel auprès des établissements bancaires par l'intermédiaire des centres d'autorisation de prélèvement. Or il arrive que ces centres considèrent ces appels comme des tentatives de fraude et que l'appel soit refusé, même si le compte de l'étudiant est suffisamment approvisionné. Nous devons traiter environ quinze incidents de ce type chaque semaine. Ni Paybox ni les banques n'ont pu résoudre ce problème car ils ne peuvent intervenir dans la gestion des centres d'autorisation de prélèvement. A moins que les étudiants eux-mêmes ne préviennent leurs banques, nous risquons de rencontrer de nouveau ce type d'incidents au cours des prochaines années.

### **Joëlle LENOIR-PARQUET**

D'accord. D'autres personnes ont-elles rencontré ce genre de problèmes ?

### **Alain PHILIPONA**

Cela dépend des établissements bancaires en amont.

### **De la salle**

Chaque établissement bancaire a un centre d'autorisation qui lui est propre et dissocié des agences bancaires dans lesquelles sont tenus les comptes des étudiants. Ces centres envoient une alerte aux banques, qui disent n'avoir aucun moyen d'améliorer cette vérification des appels.

### **De la salle**

Dans mon université, j'ignore ce qui s'est passé car le service financier est complètement débordé avec la mise en place de SIFAC. Avant de l'interroger sur les éventuels incidents concernant le P3F, je souhaiterais savoir comment ceux-ci ont été gérés par les universités partenaires qui l'ont également mis en place. Avez-vous posé des blocages ou, au contraire, essayé de rappeler les étudiants sans modifier les paramètres d'Apogée ?



### **De la salle**

De notre côté, nous avons fait un petit retour d'expérience et nous nous situons apparemment dans la fourchette la plus haute, avec environ 2 200 P3F effectués. Sur ce chiffre, nous avons enregistré environ 140 anomalies, majoritairement liées à des problèmes de provision insuffisante sur les comptes. Nous avons également rencontré des refus de la part de Paybox, sans que nous sachions à quoi ces refus correspondaient exactement. Néanmoins, nous considérons ces incidents comme relativement peu nombreux. C'est notre agence comptable qui les prend en charge, puisque l'abonnement à Paybox (pour le cas des incidents liés au web) se termine au moment où l'incident se produit. Elle procède alors au recouvrement des deux échéances restantes, en demandant à l'étudiant de régler cette somme en une seule fois.

### **De la salle**

A Bordeaux 2, nous recevons des messages d'erreur quotidiennement sur nos boîtes email professionnelles, ce qui nous permet de placer immédiatement l'étudiant concerné en interdit sur Apogée, puis nous transmettons la liste des impayés à l'agence comptable qui se charge de contacter l'étudiant afin qu'il règle en liquide le tiers ou les deux tiers manquants. Cette tâche effectuée quotidiennement ne requiert que 15 minutes de notre temps. Par la suite, nous n'avons à revenir sur ce dossier que lorsque l'agence comptable nous demande de lever l'interdit.

### **De la salle**

A Lyon 1, seuls 2 000 étudiants ont réglé leurs frais d'inscription par le P3F, ce qui représente un faible taux. Les incidents sont exclusivement réglés par l'agence comptable, qui demande à l'étudiant de régler selon son choix, par chèque ou à nouveau par carte bancaire.

### **De la salle**

Nous avons également un faible taux de P3F alors que nous l'avons proposé sur l'ensemble de nos formations, ce qui s'explique sans doute par le fait que nous avons peu communiqué sur cet outil par crainte d'éventuels incidents. En fait, il semble qu'il y ait eu peu d'incidents de paiement. Lorsque cela s'est produit, c'est l'agence comptable qui s'est chargée de contacter les étudiants, en maintenant la possibilité d'un règlement en deux fois.

### **De la salle**

Avec l'agence comptable, nous avons contribué à certains contrôles préventifs, en opérant un rapprochement entre les étudiants passés par le web et ceux qui sont effectivement inscrits afin de relever les incidents éventuels, pas seulement pour le P3F. Nous avons également un service commun qui nous a proposé des fichiers de prélèvement au format Banque de France, à partir desquels la comptabilité a pu sortir des bordereaux de transmission des chèques. En revanche, la vérification des prélèvements est effectuée exclusivement par la comptabilité.



## **Joëlle LENOIR-PARQUET**

Merci pour vos témoignages. Nous allons conclure sur une impression globale très satisfaisante quant à la mise en œuvre du P3F, avec toutefois quelques difficultés, parmi lesquelles on relèvera :

- un travail supplémentaire de suivi, notamment pour la gestion des remboursements ;
- l'absence de transfert automatisé vers les TG ;
- l'absence de filtres sur les VET en présentiel, sachant qu'il est possible de filtrer sur les services numériques ;
- des problèmes d'installation ou de paramétrage au cours des quinze premiers jours, après quoi tout est rentré dans l'ordre. Ces problèmes ne devraient plus se poser l'année prochaine.

Souhaitez-vous intervenir sur les difficultés rencontrées ?

### **De la salle**

A propos des remboursements, le problème rencontré par les gestionnaires de la scolarité réside dans le fait qu'ils ne parviennent pas à visualiser dans Apogée si toutes les échéances ont bien été encaissées. Nous avons donc demandé l'aide de la DSI afin que les remboursements puissent être effectués normalement.

## **Joëlle LENOIR-PARQUET**

Effectivement, il ne peut y avoir de retour dans Apogée car le transfert n'est pas automatisé.

### **De la salle**

Nous avons mis en place le P3F dès cette année mais nous avons peu communiqué à ce sujet pour une raison liée au problème de remboursement. Pour les étudiants en attente d'une réponse à leur demande de bourse au moment de leur inscription, et qui avaient dû régler leurs droits, il aurait fallu que l'on attende le règlement de la totalité des échéances, en décembre, avant de procéder au remboursement. Comme nous avons informé les étudiants sur cet inconvénient, nous avons eu peu de paiements en trois fois.

## **Joëlle LENOIR-PARQUET**

D'accord. S'il n'y a pas d'autres remarques, je vous propose de passer au sujet suivant.



### 3. Les évolutions majeures en cours

#### Joëlle LENOIR-PARQUET

##### a. PACES (*Première Année Commune aux Etudes de Santé*)

#### Les grands principes

Les évolutions que nous avons apportées à Apogée pour la PACES reposent sur un nouveau calcul du *numerus clausus*, qui prend en compte :

- des majorations réglementaires pour les étudiants étrangers (hors EEE) et pour les étudiants de l'ESSA de Lyon 1 ;
- un départage des ex-æquo, de façon automatique ou semi-manuelle ;
- la gestion des listes complémentaires et des exclus.

L'évolution principale concerne le choix des filières par les étudiants qui auront réussi plusieurs concours. Nous avons fourni à cette fin un nouveau service numérique destiné aux étudiants. Par souci de sécurisation, ce service numérique est livré uniquement cassifié.

Il est possible de gérer deux périodes :

- une période de simulation (facultative) qui permet aux étudiants de se positionner, à partir de leurs résultats au premier semestre, dans leurs choix d'inscriptions aux concours ;
- une période réelle (obligatoire), en fin de second semestre, au cours de laquelle les étudiants émettent des vœux priorités selon leurs résultats.

Ce service numérique permet également de restituer les résultats d'affectation. Nous avons choisi de le présenter rapidement car il ne concerne que les établissements de santé.

Le choix des filières comporte également un outil de complétude/modification des choix par le gestionnaire, qui peut se substituer à l'étudiant dans certains cas (problèmes d'accès, maladie, etc.).

Le traitement des affectations au moyen de l'algorithme bien connu Gale et Shapley, choisi en concertation avec les universités de Paris 11 et de Paris 6. Ce traitement se fait donc au niveau national de la même manière (sur Apogée ou hors Apogée).

Parmi les autres principes importants de la PACES, nous fournissons un outil (facultatif) de confirmation des choix de filières, pour les universités qui souhaitent organiser l'amphi garnison. Cet outil permet de projeter sur un écran à grande résolution la liste des étudiants, leurs affectations, leurs résultats, avec la possibilité de confirmer ou de modifier leurs choix. Les étudiants sont affichés selon leurs meilleurs rangs, cet affichage dans l'amphi garnison revêtant pour eux une importance psychologique. L'affichage comporte des cellules de couleurs différentes selon les résultats obtenus, afin de bien différencier les populations.

Enfin, le choix de filières permet de traiter dans Apogée l'affectation définitive, un processus obligatoire.

Voici un exemple d'écran de confirmation pouvant être projeté en amphi, sur lequel figurent notamment, à la suite des noms et prénoms des étudiants, la filière affectée, les différents types de résultats, les rangs d'admission avec une légende (en bas) qui permet aux étudiants de se repérer et



de savoir s'ils ont été admis dans leurs premiers choix, dans un autre choix, dans la liste complémentaire ou en rang utile (s'ils se sont désistés). En bas figure le bouton permettant la relance de l'affectation provisoire.

### **Les différentes phases**

- La VA (Vérification d'Aptitude) par l'Amue a pris effet au mois de septembre.
- Concernant la VSR à grande échelle, sur les 33 sites ayant une composante santé, 18 ont souhaité y participer. Elle s'est déroulée au cours des mois d'octobre et novembre 2010.
- Le déploiement, prévu au début du mois de décembre 2010, concerne tous les sites. Il n'y aura pas de phase pilote puisqu'il s'agit d'un dispositif réglementaire.

Parmi les personnes présentes, certaines ont vécu la VSR tout récemment. Souhaitent-elles s'exprimer ?

### **De la salle**

L'université de Lyon 1 a participé à la VSR, qui fut globalement satisfaisante malgré les difficultés de mise en place. Nous n'avons pas prévu de faire de simulation à la fin du S1 ni d'amphi garnison. Nous nous contenterons du service numérique, que nous avons trouvé très pratique.

### **De la salle**

La VSR s'est globalement très bien passée. Le seul problème que nous avons rencontré tenait à la méconnaissance de l'application par le personnel du service de la scolarité. Il a donc été nécessaire d'organiser un accompagnement qui sera très utile pour l'avenir. Nous serons contraints d'organiser un amphi garnison, mais celui-ci prendra sans doute la forme d'une grand-messe pour valider le traitement du service numérique.

### **De la salle**

Parmi les sites VSR, y a-t-il eu des ajustements par rapport à la modélisation de la PACES ou bien le modèle défini par l'Amue dans sa documentation est-il toujours valable ?

### **De la salle**

Il n'a pas été facile de nous familiariser avec Apogée, notamment en ce qui concerne la modélisation, dont j'ai dû me charger personnellement. J'ai suivi les recommandations de l'Amue mais j'ai rencontré quelques problèmes avec les unités spécifiques, partagées entre plusieurs concours. Par exemple, j'ai eu peur de ne pas savoir au titre de quel concours les étudiants auraient eu leur IP. Ma hantise était également que l'anonymat ne soit pas respecté.

### **De la salle**

Nous avons pu mener à bien cette VSR grâce à des compétences en Pharmacie. Le bilan que nous venons d'en faire est plutôt satisfaisant. Toutefois, nous nous interrogeons sur la gestion des



étudiants en odontologie, qui se répartissent entre quatre universités à l'issue de la première année puisque cette spécialité n'est pas enseignée à Dijon.

### **Joëlle LENOIR-PARQUET**

Le problème concerne ici la majoration, qui est commune, tandis que le *numerus clausus* varie. Le traitement n'est pas réalisable aujourd'hui, mais c'est une évolution à étudier.

### **Alain PHILIPONA**

C'est un point que nous devons analyser. Nous devons nous demander si cela risque d'être bloquant à court terme ou si l'on peut trouver une solution de contournement pour cette année.

### **De la salle**

Nous avons participé à la VSR pour les études de médecine. Nous nous demandons comment les autres universités se prononceront sur le nombre de places dans les listes complémentaires.

### **De la salle**

Dans notre composante, nous n'avons pas souhaité inscrire beaucoup d'étudiants en liste complémentaire et nous nous sommes retrouvés en fin de parcours avec des places libres. Dans certaines filières, il faudra sans doute tripler le *numerus clausus*.

### **De la salle**

A Bordeaux, notre service informatique envisage de croiser des extractions afin d'identifier les étudiants qui ont un résultat « admis avant choix » et qui ne sont inscrits qu'à un seul concours. En connaissant le nombre d'étudiants susceptibles de confirmer leurs premiers choix, nous serons à même de réduire fortement la liste complémentaire.

### **De la salle**

Je ne comprends pas pour quelles raisons vous voulez réduire les listes complémentaires. A Paris Sud, les étudiants n'ont pas été informés que les choix seraient limités à certains d'entre eux. Tous les étudiants pourront donc être inscrits sur les listes complémentaires.

### **De la salle**

Tout étudiant inscrit sur la liste complémentaire doit faire son choix sur le service numérique classifié et l'algorithme d'affectation ne peut être lancé qu'une fois tous les étudiants inscrits sur cette liste. On suppose que les étudiants en fin de liste ne prendront pas la peine de faire ce choix inutile sur l'ENT.



## **De la salle**

Cela n'est pas forcément gênant car le gestionnaire pourra considérer l'étudiant qui n'aurait pas son choix comme démissionnaire.

## **De la salle**

Pour l'étudiant qui aurait plusieurs choix de listes complémentaires, nous n'avons pas pris la décision de le porter comme démissionnaire s'il n'a pas souscrit. Le problème se pose alors de l'ordre dans lequel nous allons traiter les listes complémentaires. On ne peut pas faire un choix de filière arbitrairement à la place de l'étudiant.

## **Joëlle LENOIR-PARQUET**

Nous constatons qu'un vrai débat s'engage sur les listes complémentaires. L'aspect psychologique a également motivé notre choix de proposer une gestion des listes complémentaires : pour les étudiants qui ont obtenu de mauvais résultats, un résultat de type liste complémentaire et donc la possibilité d'émettre des vœux prioritaires, leur donnait un faux espoir d'être reçus. Certaines universités comme Paris 11 continueront à faire le choix de gérer des listes complémentaires pour tous les étudiants, mais pour les étudiants qui ne feront aucun choix, il faudra saisir tout de suite « abandon » pour ne pas bloquer l'affectation. Il est possible de réajuster le nombre de places en liste complémentaire en tenant compte des notes calculées des étudiants. Ces décisions sont évidemment à prendre en concertation avec le corps enseignant afin d'éviter qu'il reste des places disponibles à l'issue de la sélection. Il est certain qu'il faut bien réfléchir avant de faire une purge, peut-être en ayant recours à la simulation. La VSR a permis d'ouvrir ce débat, mais c'est à chaque université de faire ses choix.

## **De la salle**

Nous sommes d'accord avec le principe des listes complémentaires, mais les amphes garnissent que nous avons proposés les années précédentes aboutissaient à des récriminations de la part d'étudiants convoqués qui n'avaient finalement obtenu aucun poste. Nous souhaiterions donc proposer une liste complémentaire qui laisse aux étudiants un espoir raisonnable et ne génère pas de déception.

## **Alain PHILIPONA**

Tout cela n'est pas facile à ajuster, d'autant plus que cette année servira de référence pour les années à venir.

## **Joëlle LENOIR-PARQUET**

L'autre évolution majeure de la version 4.10.80 d'Apogée consiste en l'intégration de la deuxième version de PStage, qui comporte les évolutions suivantes :

- une adaptation technique à la norme de développement Esup-Commons, avec une installation/intégration facilitée ;



- un module de gestion « Entreprise/Offres », qui permettra aux entreprises de déposer leurs offres de stage ;
- une nouvelle convention-type nationale ;
- un interfaçage plus étroit avec Apogée grâce à la livraison de nouveaux connecteurs.

Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison pour recette sur site pilote à la fin du mois de novembre, une recette courant décembre et une livraison à la communauté en janvier probablement. Un atelier de présentation de PStage V2 aura lieu le 30 novembre 2010 à la maison des universités.

### **Alain PHILIPONA**

Je rappelle qu'une intervention d'Eric DOLLOIS est prévue cet après-midi : elle sera consacrée à un retour d'expérience sur l'usage de PStage dans son établissement. Une plaquette est également disponible dans votre pochette sur l'application de PStage par l'association ESUP en partenariat avec l'Amue : vous y trouverez des informations sur le périmètre de l'application, qui intégrera prochainement de nouvelles évolutions.

### **De la salle**

Outre l'atelier de présentation générale de PStage V2, est-il prévu un accompagnement pour les sites qui se lanceraient dans l'aventure ?

### **Alain PHILIPONA**

Les premiers établissements qui l'ont implanté ont rencontré quelques difficultés au moment de l'installation. Selon la convention établie entre l'Amue et ESUP, les modalités d'accompagnement sont relativement nouvelles puisque nous passons par un modèle collaboratif : une liste de diffusion et un certain nombre d'échanges entre les membres utilisateurs Pstage. Une documentation est livrée avec l'outil mais nous ne proposons pas d'accompagnement rapproché. C'est la première fois que nous nous lançons dans un tel partenariat avec les établissements. Pour que ce modèle fonctionne, tout le monde est invité à participer et à contribuer.

### **De la salle**

Pour permettre la réussite de l'installation, il est primordial de se demander comment l'interfacer avec votre système d'information. PStage concerne les étudiants, mais aussi les enseignants, les tuteurs, les structures au sein desquelles s'effectuent les stages (par exemple, les éléments pédagogiques). Il semble indispensable de bien choisir les options de l'interface, notamment les bons connecteurs avec Apogée ou Harpège. La collaboration de l'Amue est primordiale à ce niveau puisque l'agence fournit les connecteurs et qu'elle sera à même de répondre aux difficultés et aux évolutions futures de l'outil. La question est à la fois technique et fonctionnelle.

A propos du mode collaboratif, nous nous interrogeons sur sa pérennité. Actuellement, nous comptons quatre sites développeurs qui disposent de ressources humaines, mais ces ressources sont limitées dans le temps à l'intérieur de chaque établissement et l'on peut ressentir un certain



essoufflement. Nous invitons donc la communauté des utilisateurs de PStage à mobiliser à leur tour des ressources humaines dans l'exploitation et le développement de cette application.

## **Alain PHILIPONA**

Ce sujet sera sûrement abordé plus en détail au cours de la journée du 30 novembre 2010, à laquelle de nombreux établissements se sont inscrits. Il s'agit bien d'un mode de développement différent de celui d'Apogée. Il se fonde sur la mise à disposition de ressources, notamment de développeurs, et sur un travail de coordination avec l'Amue et le ministère, pour donner une dimension nationale à l'outil. C'est un vrai sujet de mutualisation. Le besoin existe puisque le module de stage d'Apogée est obsolète et nous lançons un appel pour poursuivre les travaux de maintenance de l'outil PStage.

## **4. Le Référentiel de l'Offre de Formation (ROF)**

### **Valérie LE STRAT, Responsable Projet ROF, Amue**

#### *a. Genèse du projet*

Initialement, le ROF exprime le besoin de vos établissements de disposer d'un référentiel évolutif de formation qui vous permette de partager et de diffuser l'offre de formation à la fois en interne et vers l'extérieur. Vous rencontriez en effet des difficultés pour proposer de manière homogène cette information, qui était largement dispersée entre les services.

Nous nous sommes aperçus qu'Apogée ne pouvait tenir ce rôle car cet outil reste centré sur la gestion de la scolarité (saisie des notes, édition des diplômes, etc.) tandis que l'offre de formation suppose une gestion de l'information textuelle, donc de la mise en forme, qu'Apogée n'est pas à même d'assurer. Par ailleurs, les acteurs concernés par l'offre de formation ne se limitent pas comme pour Apogée aux gestionnaires de la scolarité, mais ils comprennent aussi les équipes pédagogiques, les SCUIO, les CEVU et les acteurs de la formation continue. Enfin, comme Apogée se trouve en fin de vie, il ne paraissait pas raisonnable de lui ajouter une nouvelle fonctionnalité.

#### *b. Qu'est-ce que le ROF ?*

Il s'agit d'un nouveau service numérique, créé *ex nihilo* par l'Amue, qui se trouve au cœur de la gestion de l'offre de formation au sein des établissements. Les données de l'offre de formation dispersées entre les différents acteurs seront en effet centralisées au sein de ce référentiel. Dans un second temps, ROF permet de produire et d'exporter une offre de formation normalisée au format CDM-fr. Il offre également une gestion de l'offre contractuelle avec les instances et peut communiquer avec toutes les briques de scolarité, indépendamment d'Apogée. Les deux outils sont donc complémentaires.

En d'autres termes, le ROF est intégré au sein de l'ENT de votre établissement et communique avec toutes les briques de votre SI : LDAP, système d'authentification Prisme ou Apogée. Il est capable de communiquer avec d'autres applications de votre SI (Prisme ou Apogée). Il peut être alimenté par tous les acteurs impliqués dans le processus de gestion de l'offre de formation. Les données collectées peuvent être extraites du référentiel de façon normalisée et communiquées aux instances réglementaires telles que AERES, DGESIP, RNCP, etc... mais aussi au CA de votre établissement



pour des choix de formation continue. Certaines informations peuvent également être mises à la disposition du grand public sur le portail de l'établissement, ou sur ceux de l'UNR ou de l'ONISEP.

### *c. Principales fonctionnalités et limites*

Le ROF propose quatre macro-fonctionnalités :

- le paramétrage des référentiels et la gestion des individus, des structures et des nomenclatures par les administrateurs ;
- la conception, qui permet à des profils « métiers » de conceptualiser et de modéliser l'offre de formation à travers des boîtes et des liens, mais aussi de gérer le catalogue des enseignements transverses ;
- la contribution, qui permet aux personnes désignées de saisir le contenu de la formation (enseignements, responsables, équipes pédagogiques). Ces informations sont ensuite validées par les responsables ;
- l'extraction des informations saisies aux fins d'habilitation ou de publication sur le web ou l'extraction du catalogue des enseignements transverses.

En revanche, le ROF ne gère pas l'affichage de l'offre de formation sur le site de l'établissement ou la mise en forme des plaquettes de communication : les fichiers XML fournis par le ROF (au format CDM-fr) devront être interprétés pour produire du html.

Le multilinguisme, absent de la première version du ROF, est prévu pour la V2, de même que l'archivage et la purge des offres périmées ou inutiles.

### *d. Architecture technique*

Le ROF s'interface avec l'annuaire LDAP de votre établissement. Il est déployé sur un serveur d'application de votre choix respectant la norme Servlet 2.5 et JSP 2.1. Parmi les nouveautés proposées, on notera l'utilisation nécessaire d'un serveur GlassFish (Open Source) qui permet de gérer les flux entrants et sortants du ROF.

Parmi les technologies mises en œuvre, il est prévu de déployer le ROF au choix sur les bases Oracle, MySql ou SQL Server. Il pourra être utilisé indifféremment sur IE8, Firefox 3.5 ou Safari 4. Quant au JDK, il utilise la version certifiée 1.6.

En termes d'échanges avec le SI, le ROF a été conçu de manière à être autonome par rapport à Apogée. Il échange avec l'outil de gestion de la scolarité via certains connecteurs de type web service. Il sera intégrable dans l'ENT de votre établissement et pourra communiquer avec le LDAP pour la gestion des personnes et des groupes. La communication avec Prisme (référentiel des référentiels de l'Amue) est prévue pour la version de déploiement (2012).

### *e. Le ROF, un outil de l'Amue*

L'Amue participe à certains groupes de travail avec les instances (telles que la DGSIP et l'AERES) pour prendre en compte la refonte de la phase de contractualisation et contribuer au projet de fiche descriptive dématérialisée. Nous sommes actifs au sein du groupe d'experts chargé de l'élaboration de la V2 de CDM-fr et au sein du groupe de normalisation de ce format.



f. *Quels atouts pour votre établissement ?*

Il existe un besoin réel de disposer d'un référentiel fiable de l'offre de formation qui permette d'éviter les doubles saisies grâce à une source unique d'information et de produire une offre de formation complète, validée et standardisée.

Le ROF permet d'homogénéiser le contenu et de publier l'offre au plus tôt. C'est un outil structurant et fédérateur qui offre une visibilité sur l'ensemble de l'offre de formation et qui permet de partager celle-ci entre les différents services et composantes de votre établissement. Il facilite le dialogue contractuel à travers le processus d'évaluation et d'habilitation.

Ainsi, on peut imaginer que les formations offertes via cet outil seront rendues plus attractives grâce à une présentation homogène qui facilitera l'orientation des usagers.

g. *Quels enjeux pour les acteurs du supérieur ?*

L'utilisation du format d'échange CDM-fr à un niveau régional (PRES, UNR) permettra de consolider vos offres, de les présenter sur votre portail web et de construire une offre partagée (telle que des habilitations conjointes ou des partenariats). A un niveau national, cela permet de diffuser l'offre de formation sur le catalogue ONISEP, le RNCP ou le portail étudiant. Au niveau européen, ces formations seront rendues plus visibles du fait de leur homogénéité.

h. *Calendrier de diffusion du ROF*

Nous sommes actuellement en phase de choix des sites pilotes pour l'évaluation de cet outil qui sera livré pour recette en janvier 2011. A cette date commencera la phase de qualification, ainsi que la phase de test classique (VA et VSR) à laquelle participeront les sites pilotes jusqu'en avril 2011. Nous avons prévu également pour ceux-ci une phase d'accompagnement (avec une série de séminaires) pour leur permettre de mieux gérer l'implantation du ROF dans leurs établissements, entre avril 2011 et avril 2012. Après cette date, un suivi sera effectué pour ces sites.

Je vais laisser Alain Boulet vous informer en détail de la phase d'implantation mais auparavant, nous pouvons échanger sur le thème de ma présentation.

**De la salle**

Dans quel sens se feront les échanges entre ROF et Apogée ? Une fois l'offre de formation saisie dans le ROF, bascule-t-on dans Apogée pour éviter les disparités entre les deux outils ?

**Valérie LE STRAT**

Effectivement, les informations saisies dans le ROF seront transmises à Apogée (et non l'inverse). Mais le lien est assez ténu : il s'agit plus d'une aide à la saisie de la structure des enseignements d'Apogée à partir du ROF que d'un lien réel et il ne faut pas s'attendre à éliminer toutes les doubles saisies. Au moment où vous modélisez votre SE dans Apogée, il faut vérifier s'il existe un parallèle de l'objet correspondant dans le ROF et, si c'est le cas, rapatrier les données de type VDI ou ELP vers Apogée. La plupart des données concernées sont très verbeuses (ADD), il est intéressant d'éviter les doubles saisies.



### **De la salle**

L'affichage est-il conditionné ou propre au ROF ? Sur le plan international, ce sera un vrai portail destiné aux étudiants ?

### **Valérie LE STRAT**

Le ROF propose des exports au format CDM-fr qui peuvent être interfacés avec tout type d'outil permettant d'afficher ces informations.

### **De la salle**

Le démarrage du ROF est-il possible sans Apogée ?

### **Valérie LE STRAT**

Oui, tout à fait puisque le ROF est détenteur des informations.

### **De la salle**

Les données saisies dans le ROF comprennent-elles les volumes horaires afin de nous permettre aussi d'évaluer le coût d'une nouvelle offre de formation ?

### **Valérie LE STRAT**

Oui, mais le ROF n'effectue pas les calculs. Pour cette première version, il est simplement détenteur des informations, que vous pouvez ensuite interfacé avec un outil spécifique qui ferait les calculs. Ceux-ci, comme les évaluations ou la consolidation des données, restent à votre charge.

### **De la salle**

Je le regrette car, dans notre université, nous avons considéré dans une démarche inverse de la vôtre qu'Apogée était la source d'alimentation à laquelle nous avons branché toutes nos applications nécessitant un accès à la structure des enseignements, telles que l'offre de formation sur le web, les emplois du temps, etc.

### **Valérie LE STRAT**

Nous avons pris connaissance de la réflexion menée par votre groupe de travail RAPSUP et cela nous a amenés à envisager la possibilité de développer ultérieurement une aide au pilotage pour calculer le coût théorique de ROF.



## **De la salle**

C'est la préoccupation première des établissements RCE d'évaluer la charge représentée par les heures complémentaires dans la masse salariale. La question cruciale au moment des dépôts de dossiers d'habilitations consiste dans le coût en terme horaire.

## **Valérie LE STRAT**

Nous avons vraiment conscience de cette problématique mais nous souhaitons que le ROF reste un référentiel de données.

## **Alain PHILIPONA**

Nous avons identifié ce besoin et nous y réfléchissons car il pose la question de la détention de l'information au sein des différents modules de votre SI. Le ROF pourrait détenir les informations sur les volumes horaires pour vous permettre de calculer la charge d'enseignement théorique, mais pas la charge réelle établie à la suite des inscriptions pédagogiques des étudiants aux enseignements et aux groupes pédagogiques. Par contre, il me semble que vous avez tous besoin d'évaluer au plus tôt le coût d'une offre de formation avant de proposer les dossiers d'habilitation au ministère, surtout si vous n'avez pas les moyens financiers ou humains de l'assurer par vous-mêmes. C'est une problématique que nous avons bien identifiée suite aux comptes rendus du groupe RAPSUP, dont nous souhaitons nous rapprocher prochainement. En parallèle, le projet SIHAM comporte un volet sur le potentiel enseignant. Le rapprochement entre les données contenues dans le ROF avec celles de SIHAM vous permettrait de mieux piloter votre offre de formation.

## **De la salle**

Pourriez-vous apporter quelques précisions sur l'enseignement transverse, qu'il soit interne à l'université ou partagé entre plusieurs universités ? Gérez-vous les modifications de maquette tout au long du calendrier quadriennal ? Si le ROF peut effectuer l'annexe descriptive aux diplômes (ADD), cela signifie-t-il que des transferts de domaines entre Apogée et le ROF sont prévus ?

## **Valérie LE STRAT**

Le catalogue des enseignements transverses permet de gérer de façon distincte des enseignements utilisés dans quelques formations et de véritables enseignements transverses à tout votre établissement.

## **Alain PHILIPONA**

Les établissements participants ont bien mis en évidence le fait que certains enseignements (de langue, par exemple) sont délivrés dans presque toutes les formations. Il fallait donc fournir un catalogue spécifique aux enseignements transverses dans le but de les décrire de façon isolée au sein de l'outil.



## **Valérie LE STRAT**

D'autre part, vous nous aviez fait part d'une gestion de ce catalogue distincte de celle des formations classiques. Concernant la modification des maquettes, l'offre de formation sera annualisée et il sera possible de la modifier à la fois en termes de structure et de contenus. Enfin, aucun transfert de données ne sera effectué arbitrairement entre le ROF et Apogée, en revanche il sera possible de transférer ou d'importer les données saisies dans le ROF vers l'ADD géré par Apogée.

### **De la salle**

Pourriez-vous donner quelques indications sur la façon de modéliser dans le ROF ? Actuellement en phase d'habilitation, nous pourrions être intéressés par une participation à la phase pilote.

## **Valérie LE STRAT**

La modélisation dans le ROF diffère de celle d'Apogée. Il est question d'objets tels que des mentions, des programmes, des enseignements. De grandes disparités de modélisation existent entre les établissements. Nous vous proposerons donc avec le ROF un guide de bonnes pratiques pour la modélisation de l'offre de formation.

## **Alain PHILIPONA**

Les concepts utilisés dans le ROF sont plus tournés vers l'aspect « métier » que dans Apogée. Vous pourrez ainsi modéliser de façon plus naturelle les notions de tronc commun et de parcours-type, propres au LMD. A cet égard, nous avons tenu compte des évolutions de l'offre de formation initiées par le processus de Bologne et par la mise en place du LMD.

### **De la salle**

Un établissement qui aurait déjà importé son offre de formation au format CDM-fr pourra-t-il faire une reprise de données au moment de l'installation du ROF ?

## **Valérie LE STRAT**

Cela n'est pas prévu en phase pilote car des problématiques de référentiel et de modélisation se posent. Il faut que vos modélisations soient interprétables et importables dans le ROF. Serons-nous capables de faire le parallèle entre les anciens référentiels et le ROF en termes d'individus, de structures et de nomenclatures ? Si vous faites un import et que vous avez besoin d'une semaine de travail pour mettre en cohérence les référentiels ou refaire les liaisons, l'utilité et l'efficacité de l'import se trouvent réduites.

### **De la salle**

Pour les établissements qui ont déjà bien modélisé et alimenté leur ancien référentiel, il faut proposer aux gestionnaires de l'offre de formation la possibilité de retrouver leurs données sans avoir à les saisir de nouveau. La réussite de l'implantation du ROF en dépend.



## **Valérie LE STRAT**

En théorie, il semble facile d'importer tel quel un fichier CDM-fr dans le ROF mais dans la réalité, on sait bien que ce ne sera jamais le cas.

## **Alain PHILIPONA**

C'est une question à laquelle nous réfléchissons. A ce stade, il nous est difficile d'évaluer le nombre d'établissements qui disposent de données exportables, sachant que celles-ci sont stockées sous des formats très hétérogènes. Nous doutons de la faisabilité de l'opération à moins que la source soit structurée et que les nomenclatures portées par les objets stockés soient rendues compatibles par des procédés de transcodification. Il risque d'y avoir autant de procédures de reprise de données que d'établissements. Pensez-vous que vos fichiers au format Word puissent alimenter des fichiers XML structurés qui permettraient eux-mêmes d'importer un maximum d'informations dans l'outil ROF ?

## **De la salle**

La réponse est « oui » car nous avons un ROF local. Toutefois, la question de l'import-export se pose non seulement pour les données mais aussi pour les fonctionnalités. Par rapport à notre outil local, le ROF pourra peut-être nous apporter de nouvelles possibilités, mais si l'on doit recommencer l'ensemble de la saisie, nous ne sommes pas sûrs de nous y engager.

## **Alain PHILIPONA**

Cela est envisageable si vous avez un modèle qui permette de stocker les informations de façon structurée. Nous pouvons peut-être récupérer une partie de ces informations, mais recomposer tous les liens paraît difficile.

## **Valérie LE STRAT**

Je pense que cela n'est pas envisageable car nous avons réalisé en séminaire de conception que les pratiques différaient d'un établissement à l'autre. A moins que l'Amue fasse du cas par cas, on ne créera pas un presse-bouton qui permette la retranscription de l'intégralité des données. En revanche, on peut réfléchir à la récupération de masse.

## **De la salle**

Nous avons également un souci de calendrier car dans le cadre du quadriennal 2009-2013, nous n'avons qu'une année de recul pour annoncer notre offre de formation. Cela nous pose problème en tant qu'université RCE.

## **Valérie LE STRAT**

Il existe des besoins différents selon les sites : certains souhaitent dans un premier temps gérer l'offre de formation, d'autres s'intéressent uniquement à la publication de l'offre sur le site.



## **Alain PHILIPONA**

Selon les sites, la « zone de tir » n'est pas la même selon la vague à laquelle vous appartiendrez. L'intérêt à entrer dans le ROF réside pour certains établissements dans la construction de dossiers d'habilitation en lien avec le calendrier de votre propre vague. Le calendrier d'implantation du ROF varie selon les attentes des établissements (refonte complète de l'offre de formation ou légère mise à jour).

### **De la salle**

En ce qui me concerne, j'aurais souhaité pouvoir disposer d'un ROF dès cette année car nous avons habilité pour la rentrée. En effet, entre l'annonce des résultats de l'habilitation et la communication de l'information aux étudiants, notamment pour les formations spécialisées, nous avons six mois de décalage en utilisant Apogée. Disposer de l'offre de formation en réserve nous permettrait de communiquer immédiatement après les résultats de l'habilitation. En cela, le ROF représente un outil formidable.

### **De la salle**

Mais après, on doit tout modéliser dans Apogée...

## **Alain PHILIPONA**

De toute façon, Apogée comme tout autre outil de scolarité obéit aux contraintes de l'outil de gestion. Nous pensons que la durée de vie du ROF court bien au-delà de la fin d'Apogée car le successeur de ce dernier ne pourra prendre en charge la publication et la valorisation de l'offre de formation.

### **De la salle**

Je suis d'accord, mais il aurait sans doute fallu trouver une autre dénomination que « référentiel ».

## **Alain PHILIPONA**

Peut-être que « catalogue de l'offre de formation » aurait été préférable. On y a pensé mais l'acronyme « COF » ne sonnait pas bien. Par ailleurs, cet outil reste « la référence » pour l'établissement de la valeur et de l'unicité de l'information. Si vous ne l'indiquez pas dans la dénomination, il joue moins son rôle de vérité.

### **De la salle**

Vous ne pouvez pas à la fois dire que cet outil représente « la vérité » et qu'il est déconnecté des applications utilisant la vérité.



**Alain PHILIPONA**

Il n'est pas déconnecté mais intégré.

### **De la salle**

Il n'est pas tout à fait intégré puisque dans Apogée (ou son successeur), lorsque l'on préparera les structures d'enseignement, on « pourra » (sans y être obligé) rechercher dans les menus déroulants si l'élément existe dans ROF. Ce n'est donc pas le vrai référent. Je dis cela parce que je souhaite que l'on n'ait vraiment qu'une seule source d'information et que l'information modifiée à la source soit modifiée également dans toutes les applications où je l'utilise. C'est le sens que je donne au référentiel.

**Alain PHILIPONA**

Une synchronisation automatique n'est pas possible mais des contrôles de cohérences seront possibles avec des actions correctives.

## **5. L'accompagnement du produit ROF**

**Alain BOULET, responsable d'accompagnement produits, domaine formation-vie de l'étudiant, Amue**

Je vais vous présenter la phase de déploiement et les supports d'accompagnement du ROF.

L'accompagnement est prévu en trois vagues, à raison de 30 sites par vague. Chaque vague se déroulera en trois phases d'une durée de 20 mois environ :

La vague 1 se fera selon le calendrier suivant.

- Concurrément à la phase pilote qui se terminera en avril 2012, une phase de préparation à l'implantation aura lieu au premier trimestre 2012. Elle permettra de faire les appels à candidature et de consolider la phase pilote pour optimiser les supports d'accompagnement.
- L'implantation proprement dite, qui comprendra les séminaires, les ateliers, l'installation technique et la formation, se déroulera sur 2 à 4 mois (en fonction des résultats de la phase pilote).
- Une phase de suivi (à l'exemple de celle qui existe sur les sites Apogée), concomitante avec le début de l'utilisation de l'outil, comprendra un accompagnement spécifique.

Les vagues 2 et 3 seront lancées respectivement en janvier 2013 et janvier 2014. Elles suivront le même calendrier que la vague 1.

Les sites utilisent donc réellement l'outil à l'issue de la phase d'implantation, une donnée à prendre en compte dans les stratégies de mise en place.

L'implantation de ROF nécessitera d'être vigilant pour plusieurs raisons.



- Le ROF est ergonomique, plus simple d'utilisation qu'Apogée et il comprend de nouvelles fonctionnalités plus faciles à appréhender. Par contre, le public est très différent, de même que les processus de gestion des habilitations et des publications, ce qui nous pose une difficulté en termes d'accompagnement.
- Le ROF étant un intranet, c'est un outil assez ouvert avec un nombre d'utilisateurs potentiels assez élevé, avec des profils très variables. Cela suppose des efforts de formation conséquents pour une partie d'entre eux et un travail de communication pour la majorité des utilisateurs qui n'auront pas besoin d'un accompagnement en présentiel. Il faut donc prévoir un travail de conduite du changement soutenu politiquement et financièrement.

En l'état actuel, nous avons dégagé trois axes d'accompagnement.

- La conduite du changement comprend une phase de diagnostic initial avec l'étude des impacts organisationnels, puis une phase de conduite de projet d'implantation proprement dite et enfin, la mise en place de la routine d'exploitation comprenant la création de cellules ROF et de correspondants ROF (à l'image de ce qui existe pour Apogée).
- En termes de pédagogie, nous allons vous proposer des formations fonctionnelles (formation de formateurs), des formations techniques (avec un support méthodologique qui sera élaboré à l'issue de la phase pilote) et un guide de modélisation et de bonne pratique.
- Enfin, l'aide à l'exploitation comprendra une assistance de l'Amue et des éléments de communication de produit. Par ailleurs, nous envisageons de vous proposer un catalogue de prestations spécifiques pour répondre à des problématiques plus fines.

En conclusion, la phase pilote servira à tester et à valider aussi bien le ROF que les outils d'accompagnement, qui seront fournis aux sites participants. Nous attendons donc que ces outils soient soumis à une critique constructive afin que l'on puisse les affiner et les améliorer de façon à les rendre cohérents avec vos besoins.

## **De la salle**

Quels sont vos critères de choix pour les sites pilotes ?

## **Valérie LE STRAT**

La phase de sélection est en cours. La candidature a été proposée aux sites qui avaient participé à au moins une phase de conception du produit. Toutefois, nous restons ouverts aux établissements très motivés et disponibles pour coordonner les équipes d'utilisateurs.

## **Alain PHILIPONA**

Je rappelle qu'une intervention de la future université d'Aix-Marseille fusionnée, au cours de laquelle le thème du catalogue de l'offre sera évoqué, est prévue cet après-midi. Vous pourrez intervenir à nouveau sur ce sujet à ce moment-là. Afin que les interventions de l'après-midi ne soient pas tronquées, je vais maintenant intervenir de façon succincte sur ma partie.



## 6. Actualité logicielle: perspectives 2011

**Alain PHILIPONA, responsable du pôle formation-vie de l'étudiant, département édition intégration**

### a. *Quelles perspectives pour 2011 ?*

Nous allons porter notre effort sur trois axes :

- **Le logiciel Apogée en lui-même**  
Il s'agira pour nous de livrer de nouvelles fonctionnalités, de poursuivre l'intégration de l'outil avec son écosystème et de promouvoir des initiatives de la communauté.
- **Le logiciel ROF**  
Comme cela vous a été dit, nous nous attacherons à expérimenter l'outil sur des sites pilotes avant les vagues de déploiement plus massives.
- **Les premiers travaux de renouvellement d'Apogée**  
Nous examinerons les deux projets menés actuellement au niveau du CNAM et de l'université Pierre et Marie Curie (UPMC) et en démarrant une phase d'expression des besoins avec des ateliers et des groupes d'établissements, associant vos responsables de scolarité et de formation continue.

### b. *2011: livrer de nouvelles fonctionnalités pour Apogée*

Le ministère nous a demandé quelques évolutions pour Sise5 en lien avec la présence aux examens (PREXAM). La fourniture d'un nouveau service numérique de saisie de notes à distance par les enseignants est prévue. En ce qui concerne l'inscription pédagogique sur le web, nous vous fournirons une fonctionnalité supplémentaire d'inscription conditionnelle. Enfin, un certain nombre d'améliorations auront trait au processus d'inscription à distance afin d'éviter les doubles saisies (surtout pour les filières sélectives) et d'éviter à l'avenir les cas exceptionnels d'étudiants qui n'ont pas été inscrits alors qu'ils avaient payé leurs droits.

### c. *Sise05 – PREXAM*

Les évolutions consistent ici à prendre en compte les étapes en dette et de remonter la variable présence aux examens à « oui » pour les étudiants en échange international, uniquement dans le sens de l'envoi. Ce lot sera livré en janvier 2011, un peu avant la version technologique 4.20.

### d. *Saisie de notes web enseignant*

Il s'agit de permettre un paramétrage et un pilotage du suivi de la collecte par un enseignant responsable ou un gestionnaire et d'offrir à l'enseignant une fonctionnalité de saisie à distance sécurisée des notes. L'avantage réside dans la possibilité de décentraliser la saisie à la source, si vos enseignants y sont disposés (l'intérêt pour eux étant qu'ils peuvent l'effectuer de chez eux à toute heure), et de suivre la collecte au fur et à mesure.

### e. *Ipweb : inscriptions conditionnelles*

Pour certaines formations à forte population étudiante (notamment en droit), nous avons appris qu'il n'était pas possible d'ouvrir les inscriptions à distance en raison des nombreux risques d'erreurs. Nous allons donc proposer une fonctionnalité sur Ipweb qui oblige l'étudiant à s'inscrire à tel



enseignement ou, au contraire, qui le lui interdise en fonction de ses choix précédents. L'avantage consiste à étendre l'exploitation de l'Ipweb et à alléger les modélisations de niveau 2.

f. *2011 : travaux d'intégration logicielle*

Nous allons poursuivre les travaux d'intégration d'Apogée avec :

- **Le référentiel de l'offre de formation (ROF)**  
Apogée pourra désormais consommer l'offre validée en amont dans l'outil ROF pour ses propres besoins de gestion, en particulier pour alimenter certains champs de la SE et de l'ADD.
- **PStage**  
Nous envisageons d'intégrer les stages saisis dans PStage au dossier étudiant d'Apogée pour informer le gestionnaire de scolarité sur ce point.
- **PRISME (référentiel des données partagées)**  
Déjà intégré à Apogée sur le volet « personnes ressources », PRISME devrait passer du mode de fabrication collaboratif à un modèle de fabrication industriel en 2011.
- **SIHAM**  
Une intégration potentielle avec SIHAM (RH) est à l'étude.

g. *Promouvoir les initiatives de la communauté*

A l'image de l'expérience menée depuis deux ans avec PStage, nous sommes ouverts à toutes les initiatives de la communauté qui aient un intérêt pour les établissements. Ces initiatives doivent viser des outils complémentaires au périmètre couvert par Apogée et issus de la communauté universitaire. Elles visent également des outils paramétrables et documentés qui soient aisément exportables.

Nous songeons à deux sujets développés à l'initiative de l'université de Grenoble :

- **des outils complémentaires pour alimenter dans le cadre du paiement en trois fois (P3F) l'outil DVP de transfert vers la TG**  
Nous allons étudier avec les sites qui l'ont mis en place les possibilités de mutualisation de cet outil.
- **les outils de gestion des candidatures**  
L'Amue mène des actions avec le consortium ESUP pour promouvoir l'outil eCandidat qui permet de gérer les processus d'admission dans les filières sélectives.

h. *Quelle feuille de route pour les années à venir ?*

Nos orientations stratégiques visent à assurer le réglementaire et les paliers technologiques obligatoires, à poursuivre l'intégration avec le système d'information et à consolider l'existant.

Nous souhaitons également rénover le module « thèses » (qui requiert un toilettage) et le module « charges d'enseignement » (sur lequel nous réfléchissons à des problématiques d'urbanisation en lien avec ROF).

Quant aux outils complémentaires paramétrables et issus de la communauté, que je viens d'évoquer, ils font également partie de nos orientations stratégiques.



## **De la salle**

Ma question porte sur la combinaison d'éléments *a priori* incompatibles. A Grenoble, nous avons des éléments de formation partagés qui nous posent problème, notamment sur les listes PRC spéciales mises en place pour les redoublants. En effet, parmi la multiplicité des choix d'enseignements possibles (que nous appelons UEO) dans les formations de licence, le système PRC spécial est défaillant lorsqu'une UEO est proposée dans deux UE différentes. Si l'on choisit d'utiliser une même liste PRC spéciale pour les deux UE, les résultats obtenus dans l'UEO commune aux deux UE seront redondants dans les relevés de notes. Il aurait été souhaitable que l'on puisse compléter le système PRC spécial par la possibilité d'associer deux listes identiques mais modélisables dans deux UE différentes.

## **Alain PHILIPONA**

Je ne suis pas sûr d'avoir tout compris. Avez-vous exprimé votre difficulté à travers une fiche de la base assistance ?

## **Joëlle LENOIR-PARQUET**

L'évolution que nous proposons sur l'IP conditionnelle ne répondra certainement pas à cette problématique. Votre cas semble très contraignant et je ne peux vous affirmer que le paramétrage répondra à votre besoin.

## **Alain PHILIPONA**

Je vous propose que nous reprenions contact pour envisager une solution simple à exécuter.

## **De la salle**

J'ai une question concernant les enseignants, dont je fais partie. Il me semble qu'Apogée comporte une lacune en matière de suivi de cohortes, ce qui rend les enseignants réfractaires à la saisie des notes.

## **Alain PHILIPONA**

Il existe aujourd'hui un domaine de pilotage dans Apogée qui offre un certain nombre de rapports de suivi de cohortes, mais peut-être ne répondent-ils pas à vos besoins et à votre façon de travailler.

## **Joëlle LENOIR-PARQUET**

Lors de la saisie de notes à distance, l'enseignant disposera de mini-statistiques immédiates, telles que le minimum, le maximum ou l'écart-type.



## **De la salle**

En tant qu'enseignante, je rencontre également ce type de problématiques pour faire adhérer mes collègues à Apogée car de nombreuses fonctionnalités ne leur sont pas accessibles, telles que les dossiers des étudiants. Or les enseignants s'intéressent de plus en plus aux cursus de leurs étudiants.

## **Alain PHILIPONA**

Plusieurs réponses sont apportées aujourd'hui à ces questions à la fois par Apogée et par un ensemble de connecteurs offerts vers l'ENT ESUP (dossier étudiant) qui donne une bonne visibilité du cursus de l'étudiant. Peut-être ne l'avez-vous pas implanté dans votre établissement.

## **De la salle**

Non, nous n'étions pas au courant.

## **Alain PHILIPONA**

Sachez que dans un conteneur de l'ENT ESUP (si votre établissement en est doté), il existe un conteneur qui vous permet d'afficher le dossier de l'étudiant. Pour les autres ENT, nous offrons un certain nombre de connecteurs qui permettent de lire l'information et de la restituer à différents usagers.

## **7. Evolutions technologiques**

### **Alain PHILIPONA**

Nous allons voir rapidement cet aspect puisque le public réuni aujourd'hui a plutôt un profil « métier » ou « fonctionnel ». Le plan d'évolution technologique d'Apogée comporte plusieurs volets.

Tout d'abord, nous travaillons sur une évolution de la version 4.20 que nous avons prévu de vous livrer fin janvier 2011 et qui recouvre trois notions :

- **La qualification du Patch Set 3 pour Oracle 10g**  
Elle impactera aussi bien le serveur base de données que le serveur d'applications et permettra des montées de versions pour la base de données et pour le serveur d'application. Ses apports sont assez limités pour les fonctionnels, mais importants pour les systèmes d'information car ils corrigent un certain nombre de bugs et permettent de valider certains environnements, des postes clients et l'utilisation des navigateurs avec des versions plus récentes.
- **La montée de version J2EE et JDK sur les services numériques**  
Nous rajeunissons le référentiel technologique du composant web sur ces deux parties à travers des opérations de qualification des services numériques qui permettent de vérifier le bon fonctionnement des nouveaux environnements.



- **Quelques améliorations du packaging**

Nous ajoutons un contrôle de vérification des pré-requis (numéros de version) et nous harmonisons la livraison des fichiers modifiables par les établissements dans les services numériques.

Par ailleurs, nous vous annonçons la fin de validation de certains Operating Systems (OS) comme serveurs de base de données, tels que l'OS Tru64 et l'OS HP-UX. Nous aiderons les établissements qui les utilisent encore à basculer vers les serveurs AIX 5.3 et Linux RedHat 5.

Nous vous informons également de la prochaine montée de version sur la partie Business Objects (BO) et enfin, de la programmation des travaux en vue de la montée de version Application de Serveur (AS) et noyau sur la partie base de données. Notre stratégie consiste à réaliser ces dernières montées de version en même temps de façon à les mettre à disposition à la fin 2012.



## Partage d'expériences (échanges interactifs avec la salle)

### **I. Diffusion et valorisation de l'offre de formation : la réponse du Référentiel de l'Offre de Formation**

**Thierry PAUL, VP CEVU, Université de la Méditerranée**

Cette présentation aurait dû être faite à deux voix ; malheureusement, Laure Maille n'a pas pu être présente aujourd'hui. Je tenterai donc de vous exposer seul les problématiques de l'Université de la Méditerranée vis-à-vis du ROF. D'une certaine façon, je me fais également le porte-parole de l'Université de Provence (Aix-Marseille 1) et de l'Université Paul Cézanne (Aix-Marseille 3) puisque nos trois universités fusionneront le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

#### **1. Bref état des lieux de la gestion de l'offre de formation**

##### *a. Une offre dispersée*

Mon université compte environ 22 000 étudiants, 13 mentions de licence, 23 mentions de licence professionnelle, 30 mentions de master, des DUT et des diplômes d'Etat dans le domaine de la santé.

Les sites de nos trois universités sont très dispersés, ce qui explique le développement d'une logique « facultaire » au cours du temps. Par conséquent, la gestion de l'offre de formation s'est développée de manière assez déconcentrée. Il résulte de cette déconcentration que l'offre de formation proposée dans les treize composantes de l'Université de la Méditerranée (qui disposent chacune de leur propre site web) peut différer de celle que l'on affiche sur le site institutionnel de l'université. Les acteurs mobilisés sur l'offre de formation (personnels de scolarité ou d'orientation, enseignants) travaillent sur des supports qui ne sont pas issus d'une source unique et fiable. Il arrive par exemple que des responsables de mention modifient les intitulés de formation, une pratique que l'on maîtrise assez mal.

##### *b. Les problèmes de mise à jour*

Lorsque les mises à jour ne sont pas faites à l'identique dans les treize composantes de l'université et dans le site central, cela pose des problèmes de cohérence qui s'accroissent tout au long du quadriennal.

##### *c. Une communication peu lisible et peu « compatible »*

L'hétérogénéité de l'information n'est satisfaisante ni en interne, pour l'étudiant de l'université qui suivrait des formations dans des sites différents, ni en externe lorsque les enseignants amenés à participer à des forums communiquent aux lycéens ou aux étudiants intéressés des documents en partie obsolètes. Nous souhaitons que notre offre de formation soit diffusée sur les portails régionaux et nationaux (tels que l'ONISEP) et auprès des organismes financeurs de formation continue mais cela est extrêmement difficile en l'état actuel.



#### d. *Un dialogue de gestion laborieux avec la tutelle*

Nous avons travaillé durant toute cette année, avec les deux autres universités d'Aix-Marseille, sur un contrat quadriennal unique pour lequel nous avons fortement mobilisé les équipes enseignantes et administratives. Malgré nos efforts de coordination, nous n'avons pas d'outil de gestion commun et lorsque nous demandions à nos responsables de formation de nous envoyer des pré-bilans, des fiches de formation ou des maquettes de demande d'habilitation, nous avons dû passer par d'innombrables échanges d'emails. Au bout du compte, nous avons réuni des maquettes à la présentation hétérogène dont l'harmonisation est rendue d'autant plus complexe que l'AERES et la DGSIP demandent deux formats différents. Cela demanderait que chaque formation construise deux maquettes différentes, ce qui génère d'énormes surcharges horaires et une dégradation de l'ambiance de travail.

## **2. L'émergence de la solution ROF**

### a. *La nécessité d'un outil commun et unique*

Nous avons réfléchi à la mise en place d'un outil commun aux nombreux acteurs qui permette à la fois de mieux partager l'information, de l'homogénéiser grâce à un standard (je pense au format CDM-fr), de la professionnaliser avec un outil pérenne (mis à jour régulièrement) et enfin, de la communiquer par l'intermédiaire d'une interface.

Par la suite, nous avons consulté les universités utilisant un tel outil et nous avons participé aux ateliers organisés par l'Amue, ce qui nous a permis de prendre connaissance de ROF.

### b. *La solution ROF*

Le ROF nous apparaît comme un outil prenant en charge la gestion de l'ensemble de l'offre de formation, depuis la production de la maquette par le responsable de formation jusqu'à la publication avec une autre application, en passant par la transmission aux tutelles. Il garantit l'intégration de ces données au système d'information et la possibilité d'interfacer les données partagées avec Apogée.

L'intérêt du ROF consiste aussi selon nous en l'accompagnement proposé par l'Amue, ce qui nous rassure dans le contexte d'une réorganisation de très grande ampleur. La fusion des trois universités d'Aix-Marseille aboutira en effet à un complexe réunissant 70 000 étudiants, 40 mentions de licence, 81 mentions de master avec 352 spécialités. Cela a déjà impliqué la remontée vers l'AERES de 2 000 à 2 500 fichiers (maquettes, RNCP, ADD, etc.).

## **3. Craintes et difficultés**

Dans le principe, les trois présidents d'université d'Aix-Marseille sont tout à fait favorables à l'adoption du ROF, avec toutefois quelques craintes. Il existe quelques réticences face à un outil qu'ils ont du mal à appréhender dans un contexte où les personnels sont déjà mobilisés à la mise en place d'autres applications telles que SIFAC. La question de la responsabilité du projet d'implantation se pose également. Nous songeons à la constitution d'équipes mixtes composées de personnels enseignants et IATOS.

Le temps de saisie de l'offre sur ROF constitue un autre sujet de préoccupation dans notre université. Le personnel souhaiterait pouvoir transférer directement les maquettes existantes sur le



ROF mais il me semble, à la lumière des interventions de la matinée, que cela sera impossible compte tenu de l'hétérogénéité des fichiers dont nous disposons.

**Alain PHILIPONA**

Dans un tel contexte, cela ne semble pas réalisable, que ce soit avec le ROF ou avec un autre outil.

**Thierry PAUL**

Nous nous posons également la question de l'appropriation du ROF par les acteurs compte tenu de l'expérience d'une de nos universités qui avait mis en place un outil assez similaire tout au moins dans son principe, mais jamais exploité en raison des réticences des acteurs à l'utiliser. Dans l'hypothèse où nous adopterions le ROF, nous souhaitons donc un accompagnement fort de façon à être opérationnels en novembre 2011.

**Alain PHILIPONA**

Comme ce matin, je vous propose d'échanger et de débattre sur ce thème. Il va de soi que la mise en place d'un outil tel que le ROF et son accompagnement supposent un investissement réel de la part de l'établissement en termes organisationnels et financiers. Je souhaite toutefois attirer votre attention (notamment pour ceux qui hésitent) sur un questionnement inverse : quel coût représente actuellement l'absence d'un tel outil, avec ce que cela suppose en termes de répétition des tâches de saisie (pour un résultat insatisfaisant car hétérogène et non à jour) ? C'est une réflexion à mener.

**De la salle**

Parmi les acteurs et les utilisateurs du ROF, il ne faut pas oublier les étudiants. L'application prévoit-elle une interface qui adopte vis-à-vis d'eux un discours différent de celui qui est tenu aux tutelles ?

**Valérie LE STRAT**

C'est une problématique dont nous avons pris connaissance lors des séminaires de conception et que nous traitons au sein du ROF en permettant de moduler la formulation des informations selon les publics auxquelles elles s'adressent.

**De la salle**

Nous rencontrons des difficultés dans la mise à jour dans le CMS des données de cette offre de formation, qui changent chaque année à l'occasion des MCC. Je ne suis pas sûr que le ROF permette d'y répondre dans la mesure où cela suppose un investissement conséquent de la part de l'équipe pédagogique.



### **Valérie LE STRAT**

Il est certain que la réussite du ROF dépend de la volonté de disposer d'une offre de formation à jour au sein de l'établissement.

#### **De la salle**

Pensez-vous que les équipes pédagogiques ont atteint un degré de maturation suffisant pour mettre en place un tel outil ?

### **Thierry PAUL**

Cela peut se passer relativement bien dans la mesure où l'outil ne présente pas une grande complexité. Il est bien moins complexe qu'Apogée par exemple.

#### **De la salle**

Vous nous avez dit que le ROF offrait une passerelle vers Apogée. L'inverse est-il envisageable ?

### **Valérie LE STRAT**

Nous n'y avons pas réfléchi car nous n'y voyions pas d'intérêt. La corrélation entre Apogée et ROF se situe au niveau des identifiants lorsque l'on importe des données du ROF dans Apogée, mais il ne s'agit pas d'une vraie passerelle. Notre volonté a toujours été de faire de ROF le détenteur des informations et la source, non de permettre au ROF d'actualiser ses données à partir d'Apogée.

#### **De la salle**

La centralisation de l'information passe d'abord par la saisie, mais il faut aussi, dans un second temps, que les données saisies soient validées et produites. A Aix-Marseille, avez-vous prévu un processus de validation de votre offre de formation compte tenu du nombre de diplômes que vous proposerez ? C'est un processus qui demande du temps.

### **Thierry PAUL**

Nous ne sommes pas encore très avancés dans notre réflexion, mais je pense que nous ne pourrions pas faire l'économie d'une validation par le responsable de la formation, plus proche du terrain.

#### **De la salle**

Quelles sont nos possibilités d'affichage de l'offre de formation au sein de l'établissement à partir du ROF ?



### **Valérie LE STRAT**

Il est possible d'éditer le contenu détaillé de chaque objet de l'offre de formation, ainsi que les dossiers de travail et les dossiers d'habilitation. La gestion des profils permet de définir les utilisateurs déclarés du ROF qui peuvent consulter la plupart des données. Enfin, des écrans (appelés « vues ») donnent une vision globale des objets et de leurs liens.

#### **De la salle**

N'est-il pas possible de connaître l'état d'avancement ?

### **Valérie LE STRAT**

Si. Les vues comportent des écrans de pilotage qui donnent un aperçu de l'état d'avancement des dossiers d'habilitation dans chaque formation.

### **Alain PHILIPONA**

Oui, un processus de *workflow* permet de mettre en œuvre un mécanisme de validation à différents niveaux : le responsable de formation valide sa formation, suivi par des profils de type CEVU. Les établissements identifient eux-mêmes les contributeurs, les responsables de programme (ou de parcours) et les responsables de la validation.

### **Thierry PAUL**

Le ROF permettra-t-il de passer des requêtes ?

### **Valérie LE STRAT**

Nous travaillons avec Laure Maille à la possibilité d'adosser un univers BO au ROF.

### **Alain PHILIPONA**

Les dispositifs de type « univers » sont les mieux adaptés à des besoins très variés en termes de restitution et d'édition car ils permettent à chacun de construire ses propres éléments de pilotage.

#### **De la salle**

Adosser ces outils de requête exige des compétences particulières. Des outils trop techniques peuvent constituer un handicap.

### **Alain PHILIPONA**

Normalement, BO a été conçu pour des non-spécialistes. Cela dépend de la complexité du modèle de données.



### **De la salle**

Il est possible de limiter le nombre de personnes réalisant les requêtes tout en autorisant d'autres personnes à rafraîchir les requêtes. Celles-ci n'ont pas besoin de compétences particulières.

### **De la salle**

J'ai bien compris qu'il n'y avait pas de véritable lien entre le ROF et Apogée. Cependant, y a-t-il un rapport entre la codification des éléments dans les deux applications ?

### **Valérie LE STRAT**

Nous avons envisagé deux possibilités paramétrables pour la codification des éléments du ROF : soit une codification automatique, si l'établissement ne souhaite pas gérer les identifiants ; soit une codification individualisée. Dans ce dernier cas, certains sites ont souhaité opérer des rapprochements entre les codifications d'Apogée et du ROF.

### **Alain PHILIPONA**

Cela ne sera possible que pour des objets comportant des correspondances. Par exemple, le concept de parcours-type présent dans le ROF n'existe pas dans Apogée, tandis que celui des UE se retrouve dans les deux applications. Dans ce dernier cas, vous pourrez utiliser les mêmes codes et ainsi, utiliser les codes de vos UE dans ROF. Mais vous ne pourriez pas disposer d'une codification identique pour l'ensemble des éléments du ROF.



## **II. Développement de l'usage des services numériques dans les établissements : l'expérience d'une utilisation massive**

**Joyce GABUS, responsable administrative mission Apogée et Gunther LACHAMBRE, administrateur du système d'information de la pédagogie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

### **1. Introduction**

En réponse aux craintes exprimées par Monsieur PAUL quant à la mise en place du ROF dans la perspective de la fusion des trois universités d'Aix-Marseille, nous évoquerons notre expérience d'une utilisation massive dans un contexte similaire puisque Paris 1 compte 45 000 inscriptions chaque année, 500 VET hors doctorats. Notre université est à la fois pluridisciplinaire et pluri-localisée et nous sortons d'une année d'habilitation quadriennale. Nos VET présentent la particularité de compter des effectifs très importants et une grande variété de spécialités.

L'utilisation des services numériques par tant d'étudiants, selon leurs stratégies spécifiques, affecte la vie de nos services. Il nous faut parfois réagir dans l'urgence face à une utilisation massive de ces services dans des périodes bornées par les impératifs du calendrier universitaire. En conséquence, la nature du travail évolue tant dans les services centraux que dans les services de scolarité.

### **2. IA-Primo**

#### *a. Les primo-entrants (PE) à Paris 1*

Les primo-entrants représentent 38 % des inscriptions administratives (IAE) soit 17 000 étudiants environ, que l'on peut distinguer selon le service d'OPI (opérations préalables à l'inscription) par lequel ils sont passés avant d'effectuer leur inscription à Paris 1 : le quart de l'effectif est constitué de néo-bacheliers passés par le service APB et une bonne moitié de non néo-bacheliers passés par notre application de gestion des candidatures Sésame. Un cinquième de ces inscriptions échappe au processus OPI, ce qui peut être la cause ou la conséquence d'une absence d'utilisation du service numérique.

#### *b. Implantation du SN IA-Primo*

Nous avons implanté IA-Primo en 2008 en tant qu'établissement pilote sur un périmètre limité par l'Amue à certains diplômes et nous avons réalisé 7 % des inscriptions cette année-là, soit 1 sur 15. En 2009, nous avons élargi le périmètre en maintenant à l'écart les Licences 1 et nous avons réalisé une inscription sur six (16%). Enfin, en 2010, près de la moitié de nos inscriptions sont réalisées sur IA-Primo suite à l'intégration des Licences 1, soit approximativement 8.000 inscriptions. C'est sur les résultats de cette année de pleine exploitation que nous allons nous pencher maintenant.

#### *c. Exploitation du SN IA-Primo*

Si l'on considère d'abord l'utilisation de l'outil par les primo-entrants, on constate que seuls deux néo-bacheliers sur cinq font leur inscription par le biais du service numérique (SN), les autres recourant au service des inscriptions administratives (SIA). Quant aux non néo-bacheliers, les trois-quarts d'entre eux utilisent le SN, ce que l'on peut attribuer à une différence en termes de



communication sur le serveur APB par rapport à Sésame, intégré dans le SI de Paris 1. Enfin, la population des primo-entrants hors OPI effectue son inscription auprès du SIA, qui les enregistre directement dans Apogée. Il s'agit d'étudiants inscrits par dérogation, d'étudiants rejetés par le SN ou d'étudiants « mal traités » qui ont fait une OPI dans les règles mais qui s'inscrivent tout de même auprès du SIA. D'autres étudiants sont exclus d'emblée de l'utilisation du SN parce qu'ils n'ont pas le baccalauréat ou parce qu'ils viennent de l'étranger.

En termes d'usages et de pratiques autour du SN, on note une évolution de l'utilisation des SIA au cours de la journée, en fonction des horaires d'ouverture du service. Par contre, les étudiants peuvent utiliser le SN tout au long de la journée et tous les jours de la semaine. Sur l'ensemble de la période des inscriptions administratives, on relève une utilisation d'IA-Primo supérieure à celle du SIA avant les congés estivaux tandis que la rapport s'inverse à la rentrée. On peut l'interpréter par le fait que les étudiants profitent des réunions de rentrée ou du début des cours pour effectuer leur IA sur place. Or, il devrait être possible de faire en sorte que les OPI réalisées avant l'été (notamment les OPI APB qui connaissent un pic en semaines 28 et 29) soient prises en charge par le SN plutôt que par le SIA.

Ces pratiques entraînent des évolutions dans les habitudes de travail des personnels de scolarité. Le passage d'un service tout-accueil à un service dématérialisé se traduit par un bouleversement des flux, auparavant relativement réguliers et maîtrisés, avec des afflux massifs dans les SIA, en certaines périodes de pointe, des dossiers comportant les pièces complémentaires. Mettre en œuvre les mécanismes d'absorption requis pourra aboutir à une fermeture partielle du SIA et à un mécontentement de l'utilisateur, en contradiction avec l'objectif initial.

Dans un second temps, l'extension des inscriptions administratives par le biais du SN aboutira à une évolution dans la nature de l'activité des personnels de scolarité, d'un travail de saisie des dossiers à un *contrôle* des dossiers et à l'accueil téléphonique pour traiter les incidents. Cela supposera de mettre en place des formations des personnels à l'utilisation des services numériques.

Pour renforcer l'information en amont de l'utilisation du SN, nous avons engagé la refonte de l'interface d'accès au service IA-Primo. L'étudiant est ainsi contraint à une progression pas à pas dans le processus.

#### d. *Evolutions et perspectives*

Les freins consistent principalement en la limitation du périmètre fonctionnel (notamment, l'exclusion d'une partie de la population des PE par l'obligation qui leur est faite de saisir l'année du baccalauréat) et le paramétrage du paiement web qui reste incomplet.

Pour y répondre, nous disposons de leviers externes, tels que le support de l'Amue : nos demandes d'assistance et de maintenance (DADM) au cours de l'année d'implantation 2008 ont toutes été traitées, ce qui nous a permis d'élargir sereinement le périmètre d'IA-Primo et d'ouvrir le paiement web à la mi-novembre 2009. En 2010, nos DADM ont augmenté mais leur prise en charge et leur résolution se sont également accrues. On en profite pour saluer le travail d'Alain Boulet et pour l'inviter à poursuivre ses efforts, en ayant bon espoir de pouvoir entamer la prochaine campagne sans demandes résiduelles.

Nos leviers internes consistent en l'amélioration et l'uniformisation de la communication autour du SN, la formation des personnels et une amélioration de la réactivité côté technique.



### **De la salle**

Nous avons mis en œuvre IA-Primo et constaté beaucoup moins d'erreurs de saisie que par le passé, des contrôles plus efficaces que dans Apogée même. Je pense donc qu'il s'agit d'un bon système.

### **De la salle**

Nous avons implanté IA-Primo depuis trois ans et mis en place depuis cette année un service d'assistance géré par un seul personnel administratif et un service de vacataires pour les inscriptions préalables qui sont restés ouverts tout l'été. Cela peut constituer une piste pour Paris 1. De même, le traitement des pièces justificatives peut être simplifié par l'envoi de pièces scannées.

### **Joyce GABUS**

C'est justement l'une de nos pistes de nos réflexions.

### **De la salle**

De notre côté, nous avons songé à cesser d'utiliser IA-Primo à l'issue de cette première année d'exploitation. En effet, nous avons eu souvent affaire aux parents dans le cas des PE néo-bacheliers et nous nous sommes rendu compte à quel point l'IA en présentiel était rassurante pour eux (elle était également l'occasion de visiter les locaux) tandis que la dématérialisation totale générerait un grand nombre d'appels, beaucoup de stress et un afflux d'étudiants à la rentrée dans les SIA. La charge administrative reste importante et nous avons autant de remontées Sise que par le passé. Comment doit-on désormais accompagner les néo-entrants ?

### **Alain PHILIPONA**

Il est certain que l'outil ne peut se substituer à l'accueil des étudiants par l'établissement.

### **De la salle**

Nous avons mis en place IA-Primo l'année dernière et au mois de juillet, 70 % des inscriptions ont été effectuées par le web. Sur l'aspect « changement de métier », nous avons consacré une salle au traitement des inscriptions par le web pendant trois mois avec des personnels administratifs et des étudiants vacataires chargés de l'assistance téléphonique et du traitement des dossiers. Il a fallu mettre en place un système de relance pour récupérer les pièces justificatives. Nous n'avons plus de retards aussi importants qu'avant et nous sommes globalement satisfaits. En revanche, les composantes ont manifesté leur étonnement de ne plus voir les étudiants.

### **De la salle**

Je ne suis pas sûr que l'on y gagne beaucoup dans la qualité des données. Nous ne rencontrons pas de problèmes de type relationnel avec les parents mais pour les étudiants étrangers, nous ressentons fortement la nécessité d'un accueil sur place. Globalement, c'est un gain qualitatif pour les étudiants mais pour les personnels, c'est surtout une révolution dans les habitudes de travail.



## **Alain PHILIPONA**

Le SN n'a pas vocation à traiter 100 % de la population étudiante. Pour une partie de celle-ci, notamment les étudiants étrangers, vous aurez tout intérêt à les voir.

### **3. IP-Web**

#### *a. Les gains de « productivité »*

La décision d'implanter l'IP-Web revient souvent à la gouvernance de l'établissement qui souhaite faire des économies d'échelle en termes de réduction de personnels. IP-Web est réellement d'une efficacité redoutable mais le gain de productivité se traduit en fait par un déplacement du travail, non par sa suppression. Nous avons effectué 12 500 IP en deux semaines, à l'issue de la session d'examens de septembre, au cours des semaines 38 et 39. Ces IP massives ont concerné 126 VET, parmi lesquelles 79 VET de Licence, 21 VET de Master 1 et 26 VET de Master 2. Il suffit de comparer les IP-Web réalisées chaque jour par rapport aux IP locales pour constater l'efficacité de cet outil. La baisse du personnel vacataire peut atteindre 70 %, ceci à la grande satisfaction des gestionnaires.

Une telle rapidité et une telle massification de l'IP nécessitent des mesures d'accompagnement. La nature du travail des vacataires se transforme et le temps de leur formation se réduit : 1 heure suffit (au lieu d'une journée et demie auparavant) pour faire comprendre aux vacataires, souvent nos propres étudiants, les principales fonctionnalités d'IP-Web, ce qui soulage les gestionnaires de scolarité. Désormais, leur travail consistera aussi à superviser les salles informatiques mises à la disposition des étudiants pour réaliser leurs IA ou leurs IP. Ce sont également des contrats étudiants qui assurent la prise en charge de la plateforme téléphonique d'accueil.

#### *b. Les outils d'accompagnement*

Nous avons besoin d'une forte réactivité des personnels en cas d'incident technique sur le serveur, ce qui nécessite la présence d'un monitoring permanent pour l'analyse des messages d'erreur, mais aussi en cas d'incident fonctionnel qui peuvent conduire à changer une modélisation pour permettre aux étudiants de s'inscrire plus lisiblement formations qu'ils ont choisies.

Nous devons également surveiller les capacités de remplissage des TD. A cette fin, nous avons créé un outil qui permet au gestionnaire de contrôler trois fois par jour la capacité de remplissage du TD. Compte tenu de nos problèmes de locaux, nous devons ouvrir des TD à 8 heures du matin et développer des stratégies pour inscrire les étudiants dans ces créneaux en priorité.

Enfin, les parents sont présents au moment des IA et des IP et nos hotlines n'ont pas désarmé au cours de la période des inscriptions pour répondre à leurs inquiétudes légitimes. Cet accompagnement nécessaire contribue à la satisfaction de tous les acteurs.

#### *c. Les impacts sur la modélisation*

Les impacts sur nos référentiels sont assez limités puisqu'il s'agit uniquement de déterminer les éléments proposés ou non à distance. Pour notre part sont occultés les éléments de calcul (comme la moyenne avant le calcul des bonifications par exemple).

En ce qui concerne la structure des enseignements (SE), IP-Web nous permet d'actionner un levier organisationnel en choisissant des libellés « parlants » pour les étudiants et, à la demande de



certaines composantes, un guidage pour les parcours complexes (ce que couvriront bientôt les IP conditionnelles).

Mais l'impact le plus fort sur la SE concerne la modélisation des groupes de TD, qui peuvent être remplis en quelques jours, voire en quelques heures. Dans certains cas, l'étudiant s'inscrit à un groupe représentant un *package* de TD. Grâce à l'inclusion, ses choix sont déversés directement dans les groupes réels. L'outil Apogée offre de multiples possibilités pour assurer une répartition homogène dans les TD ou réserver certains horaires pour certaines populations. Il offre également une grande souplesse de paramétrage des campagnes.

#### *d. Les impacts sur l'organisation des services*

Il nous a semblé indispensable d'organiser des réunions de prérentrée au cours desquelles les questionnaires de scolarité ont été amenés à s'exprimer en amphithéâtre pour expliquer aux étudiants les choix qui s'offrent à eux.

De leur côté, les étudiants ont développé des stratégies de connexion (perceptibles grâce à nos services de monitoring) qui les amènent à s'inscrire dès l'ouverture des VET à 00h01 et jusqu'à 2 heures du matin (heure de la maintenance). Parfois, les IP sont terminées dans la nuit et l'on retrouve le lendemain uniquement les étudiants qui souhaitent changer de TD. Le diagramme vous montre l'évolution de l'utilisation du serveur par les étudiants depuis 2008. Outre l'augmentation du volume global des opérations, on peut relever les différents types d'opérations effectuées (inscription, consultation, modification et impression).

Pendant les deux semaines correspondant à la phase active de l'IP, les collègues des services de scolarité sont entièrement absorbés par la tâche de contrôle du bon remplissage des groupes et par l'accueil des éventuelles réclamations. Dans un second temps, ils effectuent un contrôle des IP.

#### *e. Les évolutions nécessaires de l'application*

IP-Web fait l'unanimité parmi les collègues qui l'utilisent et ils ont émis quelques suggestions d'amélioration. Les premières, concernant le paramétrage des campagnes, semblent simples à réaliser : il s'agit de l'ordre de présentation des groupes de TD et de la possibilité ou l'interdiction pour l'étudiant de changer de TD.

L'ergonomie de l'écran du choix des groupes me semble constituer une évolution absolument indispensable pour utiliser l'outil à plein rendement. Par défaut, c'est le premier groupe non plein qui est proposé aux étudiants, ce qui amène certains d'entre eux à renoncer à effectuer leur IP sur le web. Il serait utile de disposer à l'avenir d'un meilleur contrôle de l'affectation des étudiants dans les groupes. Nos collègues enseignants nous ont sollicités au sujet des changements de TD intempestifs de certains étudiants et nous devons pouvoir vérifier la date de leurs modifications sur IP-Web dans APOGEE, domaine IP.

## **De la salle**

Nos enseignants rechignent à utiliser IP-Web car ils ne souhaitent pas vraiment laisser le choix aux étudiants. Nous permettons à ceux-ci d'exprimer certaines préférences mais finalement, le choix nous appartient. Est-il possible d'aménager le serveur de façon à concilier les intérêts des uns et des autres ?



## **Joyce GABUS**

Dans ce cas, lorsque vous passez à IP-Web, il vous suffit de ne pas ouvrir les groupes de TD à une affectation par les étudiants. Vous êtes libres de choisir cette option.

### **De la salle**

Nous avons des soucis avec l'ouverture du serveur à minuit car généralement, le serveur tombe en panne en pleine nuit et comme personne n'est là pour le rétablir, les étudiants ne peuvent faire leurs IP. Ne peut-on concevoir une ouverture du serveur limitée aux heures ouvrables ?

## **Joyce GABUS**

Il est sûr qu'on ne peut paramétrer l'heure d'ouverture.

### **De la salle**

Modélisez-vous la structure d'enseignement (SE) et le paramétrage des groupes en centrale ou décentralisez-vous dans les composantes ?

## **Joyce GABUS**

La modélisation des VET est centralisée mais la modélisation des groupes est de la responsabilité des composantes. C'est en centrale cependant que sont modélisées les associations de collection et les inclusions de groupes



### **III. Bureau d'aide à l'insertion professionnelle : une intégration réussie de l'outil PStage**

**Eric DOLLOIS, responsable Apogée et correspondant Sise, Direction de l'Orientation, de la formation et de l'insertion des publics étudiants (DOFIPE), Université Victor Segalen Bordeaux 2**

En guise de préambule, je vous informe que l'intégralité de ma présentation PowerPoint sera disponible sur le site de l'Amue.

#### **1. PStage : le contexte de l'application**

L'implantation de PStage à l'université de Bordeaux 2 s'est imposée dans le cadre des responsabilités élargies des universités. Alors que nous utilisions jusque-là le module « stages » d'Apogée, un peu désuet et limité dans son volume d'informations, PStage répondait à une double motivation : réduire le temps de saisie des conventions de stage par les gestionnaires de scolarité et collecter des données en vue d'établir un annuaire des entreprises ayant accueilli nos étudiants.

En préalable à l'installation de PStage, il a été nécessaire de dresser un état des lieux du traitement des conventions de stage dans l'établissement. Ainsi, avons-nous défini tous les acteurs concernés : les services de scolarité, les UFR, les secrétaires pédagogiques, les enseignants, le bureau d'aide à l'insertion professionnelle et le SCUIO. Le chef de projet joue ici un rôle très important. De même, la communication auprès des étudiants doit mettre en évidence les avantages de l'outil, tels qu'une offre de stages beaucoup plus large grâce à l'annuaire établi à partir de l'historique de leurs conventions.

#### **2. L'implantation de PStage**

L'implantation de PStage est très facile. Nous l'avons réalisée avec l'aide de trois personnes : la chef de projet a pris les décisions « politiques », l'informaticienne a mis en place le produit dans l'ENT des étudiants et j'ai moi-même été nommé administrateur fonctionnel de PStage. La documentation fournie aide les usagers (gestionnaires des stages ou étudiants) à utiliser l'outil. Quelques difficultés ont été rencontrées pour l'établissement d'une connexion LDAP mais globalement, aucun problème technique n'est à signaler. Au niveau fonctionnel, le paramétrage des tables est un peu long et fastidieux car celles que fournit PStage sont au format XML et le service informatique doit les convertir pour permettre à l'administrateur de les adapter à son établissement. Quant à la convention de stage, le modèle en a été fourni par l'université de Rennes et nous y avons ajouté quelques informations complémentaires (complément d'adresse, numéro SIRET, numéro de convention) pour gagner en lisibilité.

**Alain PHILIPONA**

Le modèle de convention de stage a été établi en concertation entre le ministère, le CPU et l'Amue. Sur le plan réglementaire, ce modèle respecte les directives nationales et ne requiert pas de modifications particulières.



## Eric DOLLOIS

Le paramétrage de PStage présente des similitudes avec le fonctionnement du module de stages d'Apogée. Vous pouvez ainsi choisir soit un paramétrage automatique qui s'appuie sur les composantes référencées dans Apogée et rapatrie automatiquement les VET concernées. Mais vous pouvez aussi choisir un paramétrage personnalisé en créant vos propres centres de gestion des stages. Nous avons choisi cette dernière solution afin de découper plus finement le rattachement des VET qui est alors à la discrétion de l'administrateur et de répondre à la fois aux attentes des étudiants, en leur offrant une vue plus précise des offres de stages, et à celles des départements pédagogiques qui apparaissent à part entière dans les références de la convention de stage en lieu et place des libellés des UFR qui peuvent être constitués de plusieurs départements. Le temps passé à la saisie de ces données se trouve récompensé par des résultats statistiques beaucoup plus affinés. Il faut ensuite paramétrer les personnes responsables des centres de gestion des stages, avec différents niveaux d'accès : un droit d'écriture et de modification des conventions de stage est accordé aux gestionnaires qui géraient précédemment les saisies avec le module stage d'Apogée ainsi qu'aux personnels du BAIP pour leur permettre la saisie des offres de stage. Un simple droit de consultation est donné aux secrétaires pédagogiques, au SCUIO ainsi qu'à toutes personnes susceptibles d'informer les étudiants sur l'état de leur dossier de convention.

### 3. Les fonctionnalités de PStage

Une fois ce paramétrage effectué, les avantages se font nettement sentir. C'est désormais l'étudiant qui saisit sa convention de stage. Dans notre université, 1 000 conventions de stage ont ainsi été saisies directement par les étudiants dans l'ENT entre le 15 mars 2010 (date de la mise en service de PStage) et la fin de l'année universitaire. Cette année, le rythme s'accélère : entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 octobre 2010, 800 conventions de stage avaient déjà été saisies, ce qui représente une économie de temps notable pour les personnels de scolarité. L'étudiant gagne également du temps car dès que sa convention est saisie et imprimée, il peut commencer les circuits de signature. Le seul inconvénient de ce *modus operandi* réside dans le fait que la vérification n'intervient qu'en fin de circuit, lorsque l'étudiant vient demander la signature du président. Toutefois, au cours de la saisie, PStage effectue certains contrôles de cohérence (notamment au niveau des dates). Il définit également certains champs comme obligatoires (tels que le numéro de SIRET ou le code NAF de l'entreprise), ce qui confère une certaine fiabilité aux données enregistrées, qui sont ensuite validées par un gestionnaire de scolarité dans la perspective de la création de l'annuaire des entreprises. Ce processus de validation permet d'aboutir à un annuaire sans erreur.

Les autres avantages de PStage se situent au niveau des recherches et des statistiques. Toutes les données de PStage sont sauvegardées dans des tables de sorte qu'elles peuvent être extraites à partir du mode de recherche et affichées au format Excel.

Il est difficile d'établir un bilan à moins d'une année d'exploitation mais nous savons déjà que certaines UFR se sont approprié l'outil et qu'elles ont réalisé des statistiques afin d'optimiser les offres de stage proposées à leurs étudiants. L'analyse de ces données a été réalisée par les UFR elles-mêmes ou par des étudiants de master accueillis en stage.

PStage étant livré sans aucune donnée, nous avons choisi, avant la mise en service, d'y intégrer 350 établissements (identifiés dans le module stage d'Apogée) dans lesquels la majorité des stages avaient été effectués jusque-là. Aujourd'hui, notre base en compte environ 1 200. Les étudiants ont rencontré peu de difficultés dans la saisie des conventions et la création des établissements. Ceux qui nous appellent n'ont souvent pas pris la peine de consulter la documentation d'accompagnement



#### **4. Propositions d'évolutions**

Nous sommes globalement très satisfaits de PStage. Toutefois, nous avons relevé quelques anomalies parmi lesquelles un problème de cohérence avec Apogée au moment du passage à la nouvelle année universitaire. En effet, au mois de juillet 2010, nous avons procédé au basculement d'Apogée vers l'année 2010-2011 tout en laissant PStage en l'état afin de permettre aux étudiants de l'année 2009-2010 de saisir leurs stages jusqu'à la fin du mois de septembre. Mais nous avons rapidement constaté que PStage ne bloque pas les dates de stage postérieures à son année de référence dans l'application : des étudiants encore non réinscrits pouvaient ainsi éditer des conventions au titre de l'année 2010 / 2011 pour laquelle ils n'étaient pas encore enregistrés dans Apogée. Inversement, dès lors que nous avons basculé PStage sur l'année 2010-2011, il n'a plus été possible aux étudiants de l'année précédente d'accéder à l'application. Nous avons fait face à ces difficultés avec des solutions imparfaites (allant jusqu'au recours à l'ancien module d'Apogée) jusqu'au mois de septembre. Ce problème de transition entre les deux années universitaires semble avoir été rencontré par d'autres établissements. Nous espérons qu'il trouvera sa solution dans une prochaine version.

Nous souhaitons également suggérer que deux améliorations soient apportées à PStage. La première concerne la prolongation de l'accès à PStage pour les diplômés sur année civile (notamment les DU, assez nombreux dans notre université) : dans le paramétrage reliant les VET aux centres de gestion des stages, nous souhaiterions qu'un champ nous permette de saisir une date de prolongation pédagogique permettant aux étudiants non réinscrits de continuer à bénéficier de l'accès à PStage. Pour information, un décret paru récemment au JO [décret n°2010-1426 du 18 novembre 2010] autorise désormais les établissements d'enseignement supérieur à fixer eux-mêmes les dates de début et de fin de leurs années universitaires. La deuxième amélioration que nous suggérons consiste à créer un système d'alerte par email à destination de la personne référente chaque fois qu'un étudiant saisit une convention de stage. Cela permettrait de vérifier rapidement les informations saisies et de rappeler l'étudiant en cas d'erreur avant que celui-ci n'entame le circuit de signature de la convention aux fins d'éviter des « corrections manuscrites » sur les exemplaires papiers lorsque ceux-ci ont déjà été signés.

#### **De la salle**

Peut-on masquer certains contacts dont on ne veut pas qu'ils figurent dans l'annuaire ?

#### **Eric DOLLOIS**

Lorsque vous configurez PStage, vous n'êtes pas obligés de rattacher toutes vos VET au centre de gestion des stages. Dans ce cas, celles-ci sont rattachées automatiquement à l'établissement.

#### **Brigitte PERRIGAULT (Développeuse informatique de PStage)**

Les noms des entreprises sont visibles mais une option de confidentialité existe pour les contacts et les noms des services au sein des entreprises. Tous les établissements participants ont adhéré au principe de confidentialité et seuls les centres de gestion peuvent décider de lever celle-ci partiellement ou totalement.



### **De la salle**

Dans le choix de la finesse de maillage du centre de gestion, quelles sont les conséquences pour les personnels gestionnaires ?

### **Eric DOLLOIS**

Tout d'abord, vous disposez de statistiques automatisées, plus précises, par centre de gestion de stage. Ensuite, ce choix nous permet de fournir des coordonnées postales plus précises des centres de gestion de stage. Enfin, vous pouvez choisir de diffuser les offres de stage dans un ou plusieurs centres de gestion de stage ce qui vous permet d'affiner le public visé.

### **De la salle**

La confidentialité des contacts laissée à l'appréciation des centres gestion signifie bien que ceux-ci jouent un rôle dans le paramétrage et dans le fonctionnement du système. Quel est ce rôle ?

### **Eric DOLLOIS**

Actuellement, les personnels de scolarité ont seuls l'accès en écriture et modification. Nous n'avons pas encore utilisé l'option de confidentialité car nous n'en avons pas ressenti le besoin.

### **De la salle**

Est-il possible de disposer de plusieurs modèles de convention selon les pays d'accueil ?

### **Eric DOLLOIS**

Lorsque l'étudiant saisit un établissement installé à l'étranger, PStage propose automatiquement l'édition de la convention en anglais, en espagnol et en allemand.

### **Brigitte PERRIGAULT (Développeuse informatique de PStage)**

Comme l'a rappelé Alain PHILIPONA, les conventions proposées par PStage sont officielles, issues des réunions entre Jurisup, la CPU, l'Amue et le Ministère.

### **De la salle**

Pensez-vous qu'une personne ne connaissant pas Apogée puisse être chargée de la mise en place de PStage ?



## **Eric DOLLOIS**

Les liens existent dans la mesure où des connecteurs Apogée permettent à PStage de rechercher des informations dans Apogée (telles que le numéro de sécurité sociale ou l'adresse de l'étudiant) mais l'administrateur de PStage peut évidemment être différent de celui d'Apogée.

## **Alain PHILIPONA**

Les administrateurs de PStage gagnent toutefois à connaître le vocabulaire d'Apogée pour la notion de VET. Je vous rappelle la tenue d'un atelier de présentation de PStage V2 le 30 novembre prochain. PStage se développe sur un modèle collaboratif.

## **De la salle**

Sur quelle version de PStage porte l'expérience de Monsieur DOLLOIS ? Est-il recommandé de commencer par la V1 avant d'attaquer la V2 ?

## **Eric DOLLOIS**

Ma présentation portait sur la V1 mais je vous conseille de commencer directement par la V2, forcément meilleure, faute de quoi vous risquez de rencontrer les écueils de la V1.

## **Alain PHILIPONA**

S'il n'y a pas d'autres questions, je vous propose de conclure cette journée. Avant de partir, n'oubliez pas de répondre au questionnaire de satisfaction. Toutes vos suggestions sont les bienvenues pour nous permettre de nous améliorer d'un Club Utilisateurs à l'autre. J'espère que cette journée vous a apporté son lot d'informations et d'échanges et qu'elle vous a permis d'identifier des problématiques afin d'en discuter de façon constructive dans vos établissements. De notre côté, cela nous a permis de prendre la mesure de certaines difficultés afin d'y répondre au mieux. Je remercie tout particulièrement les intervenants de cet après-midi qui ont eu la gentillesse de témoigner.

## **De la salle**

Qu'en est-il de la gestion des thésards ?

## **Alain PHILIPONA**

Compte tenu du programme d'activité de l'Amue en 2011, ce ne sera pas envisageable avant 2012. Le volet thèses est trop pauvre pour pouvoir être exploité de manière complètement satisfaisante par les établissements. Cependant, c'est une réflexion que nous allons mener, notamment dans le cadre du renouvellement d'Apogée pour lequel nous allons examiner le processus « métier » dans le cadre des écoles doctorales.



### **De la salle**

Ma question s'adresse aux collègues à propos du module « charge d'enseignement ». Dans la perspective du passage au RCE au 1<sup>er</sup> janvier 2011, je souhaiterais connaître leurs retours d'expériences.

### **De la salle**

Je propose de l'inscrire à l'ordre du jour.

### **Alain PHILIPONA**

Certains établissements l'exploitent et nous ont fait part de quelques difficultés avec la notion de « groupe », ainsi qu'un manque de souplesse. Nous l'avons conçu de façon à limiter le travail de paramétrage. Je vous conseille d'envoyer un email sur la liste Apogée pour savoir quels établissements l'utilisent.

### **De la salle**

Je dois le mettre en place au deuxième semestre. J'ai déjà rencontré de nombreuses difficultés, notamment des choix limités aux TD et TP alors que nous proposons d'autres types de groupes. De plus, certaines de nos UE ne sont financées qu'en partie par l'université et ces co-habilitations me paraissent impossibles à modéliser. J'ai dû passer un après-midi entier à modéliser une mention de master 1. La nouvelle réglementation TD égale TP n'est pas prise en compte. Les composantes ont une politique différente de celle du président de l'université concernant le calcul de charge et je ne suis pas sûr que l'outil soit assez puissant.

### **Alain PHILIPONA**

Je vous recommande d'essayer avec la liste Apogée et vous communiquerai les coordonnées d'établissements qui exploitent ce module.